

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



Habitat
Cité

SOLIDAIRES
ICI ET LÀ-BAS

Publié en juin 2026

SOMMAIRE



Rapport moral4-7

Activités régulières8-59

Asile et accès aux droits	8
Insertion professionnelle et apprentissage du français	20
Plateforme d'évaluation linguistique ALFEST	28
Amélioration de l'habitat – Haïti	32
Amélioration de l'habitat – Salvador	38
Amélioration de l'habitat – Colombie	46
Solidarité transverse	50
Ressources humaines	54

Rapport moral 2025

Si l'on arrête son regard sur les actions réalisées et ses comptes annuels, on constate que l'année 2025 a été une année particulièrement florissante pour Habitat-Cité dans un contexte ambiant incertain : développement des actions en solidarité internationale via un projet initié en Colombie avec les anciens combattants signataires des accords de paix et la poursuite de la 3e phase de projet triennale au Salvador et en Haïti sur l'amélioration de l'habitat ; création de nouveaux ateliers socio-linguistiques pour les bénéficiaires du RSA en Seine-Saint-Denis ; ouverture de permanences complémentaires d'évaluation linguistique du réseau « Apprendre le français à Est Ensemble » (ALFEST) dans les villes où existe une forte demande ; relance du groupe de travail interne et transverse sur l'équité de genre.

Cependant, nous sommes témoins sur le terrain, en Ile-de-France comme à l'international, d'une augmentation de la précarité des ménages accompagnés. Les bonnes nouvelles annonçant l'entrée dans un logement, l'attribution d'un statut de réfugié, la signature d'un contrat de travail sont de moins en moins fréquentes. Les chargés de mission reçoivent quotidiennement des personnes – suivies depuis plusieurs années – dont la situation sociale ne cesse d'empirer, les solutions d'hébergement et de logement se réduisant, les blocages d'accès aux droits étant de plus en plus complexes à résoudre.

En France, Habitat-Cité a été occupée à anticiper les conséquences de la « loi immigration » et de la circulaire de 2025 impliquant un rehaussement du niveau de français pour l'obtention d'une carte de séjour pluriannuelle, une carte de résident ou la nationalité française. L'association a pu observer parmi les personnes reçues une augmentation des demandes de cours de FLE avec préparation aux examens, des places d'examen prises d'assaut, des témoignages de personnes ayant perdu leur travail car ne pouvant immédiatement renouveler leur titre de séjour en raison d'un niveau de français insuffisant. A cela, s'est ajouté l'annonce de la réduction des cours de français proposés par l'OFII et le lancement de cours asynchrones via la plateforme Frello. Alors que le premier vecteur d'insertion des populations primo-arrivantes est la salle de classe, supprimer le contact avec le professeur – et les autres apprenants – dans l'apprentissage de la langue, ne peut mener qu'à un échec cuisant des parcours d'intégration.

L'équipe France d'Habitat-Cité répond - aux côtés d'autres associations - à cette situation en s'informant, en réfléchissant à de nouvelles actions pour accompagner les personnes dans ce parcours « d'intégration », à s'inspirer d'autres initiatives, à remonter des informations au sein des collectifs associatifs. Nous tenons à remercier tous les salarié-es de tenir bon dans la tempête et de ne pas perdre espoir. Car si les personnes exilées ont la possibilité de sortir de ces situations inextricables, c'est bien parce que vous vous tenez à leurs côtés.

En Haïti, le Conseil présidentiel de transition haïtien a été dissous le 7 février 2026. Constitué 3 ans après l'assassinat du président Moïse Jouvenel, il avait pour mission de stabiliser le pays face aux gangs en vue d'organiser des élections présidentielles en 2026. La Communauté internationale doute que des élections puissent se tenir cette année. 1,3 millions de personnes sont déplacées en raison de la violence des gangs et une partie de ces personnes ont rejoint d'autres régions d'Haïti, y créant une pression sur les ressources alimentaires entre autres. Cependant, Habitat-Cité et ses partenaires locaux Ojucah et Ateco ont poursuivi les actions de réhabilitation de logements, de formations des acteurs locaux et habitant-es à la réparation de logements et à l'agriculture syntropique. Permettre à des acteurs locaux tels qu'Ojucah et Ateco, aux compétences avérées en amélioration de l'habitat, de poursuivre leurs activités est plus que jamais crucial dans un pays totalement désorganisé. Ce sont ces acteurs, lorsqu'un jour Haïti retrouvera une certaine stabilité, qui pourront mettre leurs compétences au service de l'aménagement de leur territoire.

Au Salvador, les libertés individuelles et collectives ont été encore durement frappées lorsque le gouvernement a adopté en urgence, fin mai 2025, une loi sur les agents étrangers. Notre partenaire FUNDASAL a dû s'enregistrer



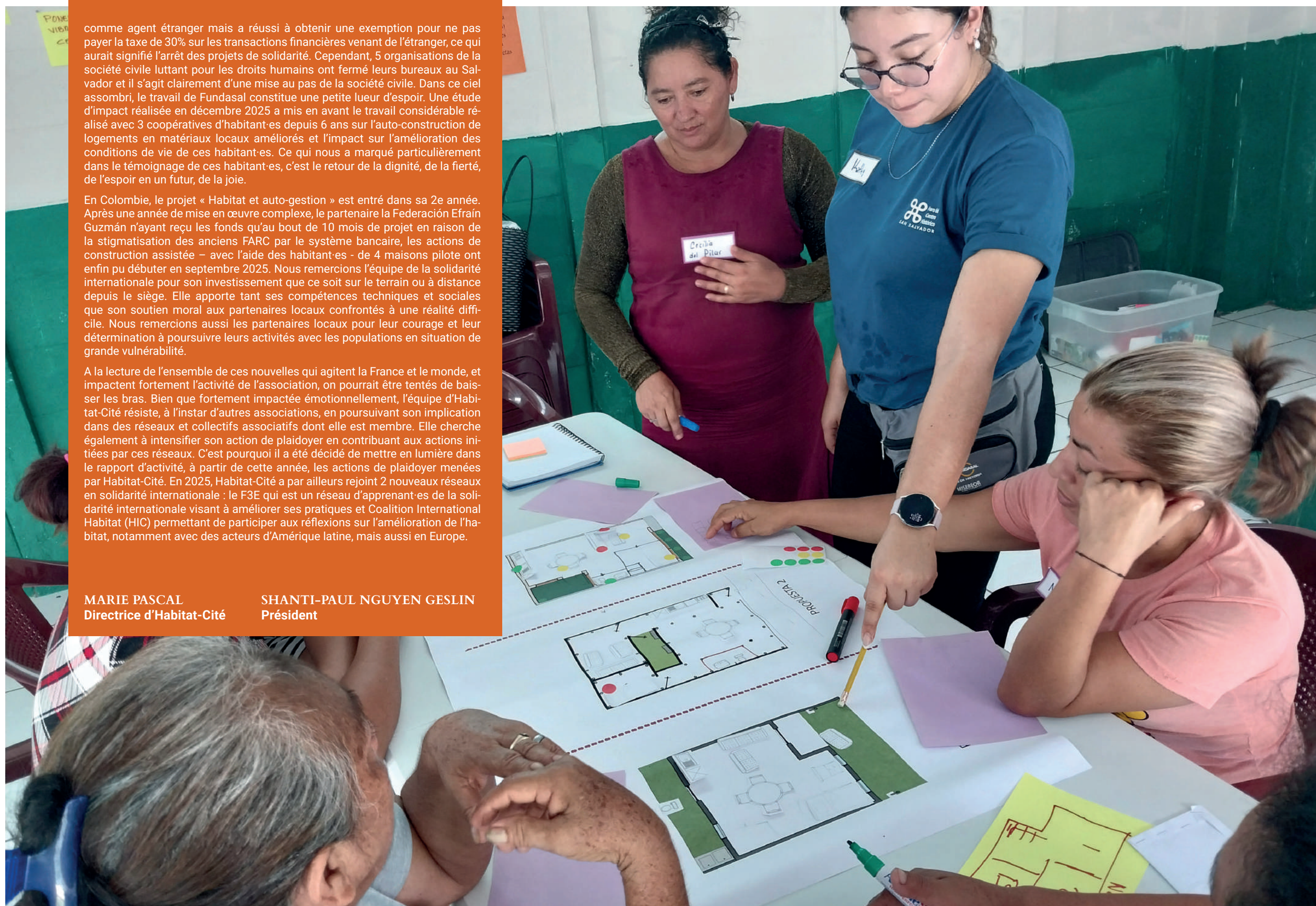
comme agent étranger mais a réussi à obtenir une exemption pour ne pas payer la taxe de 30% sur les transactions financières venant de l'étranger, ce qui aurait signifié l'arrêt des projets de solidarité. Cependant, 5 organisations de la société civile luttant pour les droits humains ont fermé leurs bureaux au Salvador et il s'agit clairement d'une mise au pas de la société civile. Dans ce ciel assombri, le travail de Fundasal constitue une petite lueur d'espoir. Une étude d'impact réalisée en décembre 2025 a mis en avant le travail considérable réalisé avec 3 coopératives d'habitant-es depuis 6 ans sur l'auto-construction de logements en matériaux locaux améliorés et l'impact sur l'amélioration des conditions de vie de ces habitant-es. Ce qui nous a marqué particulièrement dans le témoignage de ces habitant-es, c'est le retour de la dignité, de la fierté, de l'espoir en un futur, de la joie.

En Colombie, le projet « Habitat et auto-gestion » est entré dans sa 2e année. Après une année de mise en œuvre complexe, le partenaire la Federación Efraín Guzmán n'ayant reçu les fonds qu'au bout de 10 mois de projet en raison de la stigmatisation des anciens FARC par le système bancaire, les actions de construction assistée – avec l'aide des habitant-es - de 4 maisons pilote ont enfin pu débuter en septembre 2025. Nous remercions l'équipe de la solidarité internationale pour son investissement que ce soit sur le terrain ou à distance depuis le siège. Elle apporte tant ses compétences techniques et sociales que son soutien moral aux partenaires locaux confrontés à une réalité difficile. Nous remercions aussi les partenaires locaux pour leur courage et leur détermination à poursuivre leurs activités avec les populations en situation de grande vulnérabilité.

A la lecture de l'ensemble de ces nouvelles qui agitent la France et le monde, et impactent fortement l'activité de l'association, on pourrait être tentés de baisser les bras. Bien que fortement impactée émotionnellement, l'équipe d'Habitat-Cité résiste, à l'instar d'autres associations, en poursuivant son implication dans des réseaux et collectifs associatifs dont elle est membre. Elle cherche également à intensifier son action de plaidoyer en contribuant aux actions initiées par ces réseaux. C'est pourquoi il a été décidé de mettre en lumière dans le rapport d'activité, à partir de cette année, les actions de plaidoyer menées par Habitat-Cité. En 2025, Habitat-Cité a par ailleurs rejoint 2 nouveaux réseaux en solidarité internationale : le F3E qui est un réseau d'apprenant-es de la solidarité internationale visant à améliorer ses pratiques et Coalition International Habitat (IHC) permettant de participer aux réflexions sur l'amélioration de l'habitat, notamment avec des acteurs d'Amérique latine, mais aussi en Europe.

MARIE PASCAL
Directrice d'Habitat-Cité

SHANTI-PAUL NGUYEN GESLIN
Président



ACCÈS AUX DROITS

ACCÈS À L'ASILE
ET AU DROIT AU SÉJOUR*La dématérialisation des démarches, une insécurisation des parcours d'intégration*

Dans un contexte de durcissement continu des politiques d'accès au séjour, l'année 2025 a été marquée par une transformation profonde des modalités administratives, avec la généralisation des démarches dématérialisées. Si cette évolution vise une simplification apparente, elle s'accompagne en pratique de nombreux dysfonctionnements. La coexistence de procédures en ligne et de procédures papier, variables selon les préfectures, génère des incohérences dans les pièces demandées et dans les parcours des usagers. Les plateformes numériques, souvent complexes, entraînent des erreurs, des demandes de pièces supplémentaires mal comprises et, fréquemment, des clôtures automatiques de dossiers sans instruction. Ces situations obligent les personnes à recommencer leurs démarches, parfois à plusieurs reprises, sans accusé de réception ni preuve de dépôt.

Les conséquences pour les personnes accompagnées sont particulièrement lourdes. Les premières demandes de titre de séjour deviennent difficiles à engager, tandis que les renouvellements (y compris pour des personnes en situation régulière et insérées) sont de plus en plus souvent retardés, voire refusés. L'association observe une augmentation des ruptures de droits : perte d'emploi, suspension des prestations sociales, fragilisation des situations locatives, voire menaces d'expulsion. Ces situations d'illégalité administrative interviennent parfois après plusieurs années de parcours d'intégration.

Face à ces blocages, le recours au contentieux s'intensifie. Des démarches auparavant simples nécessitent désormais l'intervention d'un avocat et l'engagement de procédures judiciaires, y compris pour des renouvellements de titres ou l'obtention d'un document provisoire. Cette judiciarisation croissante interroge l'accessibilité effective du service public.

En matière d'asile, les évolutions sont également contrastées. Certaines procédures ont été accélérées, notamment pour les demandes de réexamen ou celles émanant de ressortissants de pays dits « d'origine

sûre », souvent exposées à des rejets rapides. À l'inverse, d'autres demandeurs continuent d'attendre plusieurs années une décision ou une convocation devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Par ailleurs, l'allongement de la durée d'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF), portée de un à trois ans, renforce l'insécurité juridique des personnes. Dans certains cas, la demande d'asile devient la seule voie encore accessible pour solliciter un droit au séjour, y compris pour des personnes déjà sous le coup d'une mesure d'éloignement.

La dématérialisation affecte également les conditions d'accès à la procédure d'asile. La création obligatoire d'un espace personnel sur le site de l'OFPRA pour recevoir convocations et décisions constitue un obstacle majeur pour les personnes peu à l'aise avec les outils numériques, ne maîtrisant pas le français ou ne disposant pas d'un accès stable à Internet.

Même après l'obtention d'une protection internationale, les difficultés persistent. Les délais pour obtenir un titre de séjour se sont allongés, et les documents provisoires, tels que l'attestation de prolongation d'instruction (API), sont difficilement délivrés et peu reconnus par certains organismes, notamment les banques. Cette situation limite l'accès aux droits fondamentaux, comme l'ouverture d'un compte bancaire.

Une interprétation restrictive du droit au séjour

En 2025, les voies d'accès au séjour se restreignent. Les critères liés à la vie privée et familiale sont interprétés de manière de plus en plus restrictive, en particulier pour les jeunes majeurs. Des refus de titre, parfois peu motivés, sont opposés à des personnes pourtant engagées dans un parcours d'intégration. De même, l'accès au séjour par le travail reste entravé par des délais importants et des exigences difficiles à satisfaire, notamment en matière d'expérience professionnelle préalable. Enfin, les titres de séjour pour raisons médicales sont très majoritairement refusés, y compris dans des situations de grande vulnérabilité.

Dans ce contexte, Habitat-Cité a renforcé son accompagnement pour répondre à la complexification des démarches. Une part importante du travail des équipes

est désormais consacrée à l'appui à la constitution et au suivi des dossiers en ligne. L'association intervient également en cas de blocage, en orientant les personnes vers des avocats spécialisés, en facilitant l'accès à l'aide juridictionnelle et en assurant un accompagnement physique et linguistique lors des rendez-vous et audiences.

Parallèlement, Habitat-Cité mène un travail de médiation auprès des administrations : relances écrites, appels, sollicitations directes des services préfectoraux afin d'obtenir des réponses ou de débloquent des situations. Lorsque ces démarches n'aboutissent pas, le recours

au juge administratif est engagé, y compris pour des situations relevant auparavant de la gestion courante.

Enfin, l'association constate les effets humains de ces évolutions. Les retards, les refus et l'instabilité administrative engendrent des situations de grande précarité, mais aussi une détresse psychologique importante. Certaines personnes sollicitent un accompagnement tardivement, lorsque leur situation est déjà fortement dégradée ; d'autres renoncent à leurs démarches face à leur complexité. Dans certains cas, les marges de recours sont si limitées que les professionnels du droit eux-mêmes déconseillent toute action.

Ces constats émis par l'association depuis ces dernières années soulignent la nécessité de repenser l'accessibilité des procédures administratives et de garantir un accès effectif aux droits, condition indispensable à l'insertion durable des personnes accompagnées.

Témoignage

Monsieur A. vit en France depuis plus de vingt ans. Réfugié reconnu, il est installé dans les Yvelines, où il occupe un logement social. Jusqu'à récemment, sa situation administrative était stable : il avait déjà renouvelé sa carte de résident sans difficulté.

Lors de son dernier renouvellement, la procédure est passée en ligne. N'ayant pas anticipé ce changement, il entame les démarches tardivement. Seul face à une plateforme complexe, il peine à fournir les pièces demandées, notamment un document relatif à l'engagement à respecter les principes de la République, et sa demande est finalement clôturée. Lorsqu'il tente de la relancer, il apprend qu'il ne peut plus renouveler son titre, celui-ci étant expiré depuis plus de neuf mois.

Sa situation se dégrade rapidement. Sans titre de séjour valide, il ne peut plus travailler en intérim et ses aides au logement (APL) sont suspendues. Pensant que la situation allait se régulariser, il continue de payer son loyer comme auparavant, sans prendre en compte la part auparavant couverte par les APL. La dette locative s'accumule alors rapidement, jusqu'à plusieurs milliers d'euros, et il est convoqué au tribunal, risquant l'expulsion. Conseillé par des proches, il se tourne vers Habitat-Cité, qui l'avait déjà accompagné lors de sa demande d'asile, plus de vingt ans auparavant. À ce stade, plusieurs démarches urgentes sont engagées. Une nouvelle demande de titre est déposée via une plateforme dédiée aux réfugiés, récemment mise en place par la préfecture. En parallèle, un courrier est adressé au bailleur pour demander un échéancier, et un avocat est mobilisé pour l'audience.

Ce parcours illustre les conséquences rapides et lourdes que peuvent entraîner des difficultés d'accès aux démarches administratives, et la nécessité d'un accompagnement global pour éviter des situations de rupture.

ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

Crise de l'hébergement : une pénurie croissante et ineffectivité des droits

Depuis plusieurs années, Habitat-Cité fait le constat de la saturation des dispositifs d'hébergement en Ile-de-France. De nombreux ménages appellent le 115 sur de longues périodes (parfois plusieurs années), mais n'obtiennent aucune proposition d'hébergement, même pour quelques nuitées comme cela pouvait être le cas les années précédentes.

Face à ces manquements, l'association a réalisé des dossiers de Droit à l'Hébergement Opposable (DAHO) pour que les ménages qu'elle accompagne soient reconnus prioritaires. Cependant, l'équipe constate que cette démarche ne garantit plus une mise à l'abri dans les délais légaux. Bien souvent, la mise à l'abri n'aboutit que très longtemps après l'expiration des délais légaux. Pour faire valoir les droits, le recours à des procédures contentieuses complexes devient systématique. Ces démarches, bien que nécessaires, prolongent l'incertitude, aggravent la précarité et affectent l'état de santé des familles.

Consciente du caractère structurel de ces dysfonctionnements, l'association a travaillé au sein du

Fin 2025, trois ménages avec enfants accompagnés par l'association (vivant à la rue depuis plusieurs mois jusqu'à plusieurs années) et reconnus prioritaires depuis 2023 ou début 2025, attendaient toujours une proposition. Certaines notifications de priorité DAHO n'ont même pas été transmises aux intéressés, entravant ainsi l'exercice de leurs recours contre le non-respect de la priorité DAHO. Habitat-Cité a accompagné juridiquement deux de ces familles dans ces procédures d'urgence.



Collectif interassociatif « Droits sociaux » à la préparation d'actions collectives en 2026 visant à contraindre l'État à exécuter les décisions de priorité.

Si l'accès à l'hébergement et au logement reste exceptionnel pour les ménages à la rue, des résolutions individuelles ont pu être obtenues grâce à la mobilisation des acteurs locaux (institutionnels et associatifs) et de la santé : mise à l'abri d'un couple avec enfants dans le Val-de-Marne, intervention municipale suite à une alerte scolaire à Pantin avec mise à l'abri d'une famille avec deux enfants, et orientation vers un dispositif médicalisé (LAM) pour une personne âgée vulnérable de Seine-Saint-Denis.

Accès au logement social et DALO : des voies de recours de plus en plus essoufflées

Habitat-Cité accompagne régulièrement des personnes pour déposer, renouveler et mettre à jour une demande

Témoignage

Habitat-Cité accompagne depuis plusieurs années une famille composée d'un réfugié en situation de handicap, de son épouse titulaire d'un titre "vie privée et familiale" et de leurs enfants nés en France, en Seine-Saint-Denis. Le logement social initial, un studio attribué lorsque le père vivait seul, est devenu inadapté à la composition familiale. Malgré plusieurs démarches (demande de mutation, nouvelle demande de logement social), et une reconnaissance prioritaire au titre du DALO, aucune proposition de relogement n'a été faite. Cette absence de solution durable s'accompagne d'une dégradation progressive de la situation sociale et familiale. Le père, inapte au travail, a vu ses prestations CAF suspendues puis partiellement rétablies à la suite de litiges, générant une dette locative. La mère, sans accès au RSA, travaille à temps très partiel dans un autre département, avec de longs temps de trajet. La sur-occupation du logement entraîne des tensions importantes, des difficultés scolaires pour les enfants et des plaintes du voisinage. Face à cette situation, les parents se séparent. La mère, sans solution de logement immédiate, engage avec l'appui d'Habitat-Cité des démarches individuelles (demande de logement social, compte CAF séparé), mais se heurte à un blocage administratif tant qu'elle reste déclarée au domicile conjugal. Une proposition de logement lui est finalement faite, mais elle la refuse en raison de son isolement et de son éloignement des écoles. Elle quitte la région avec ses enfants et se retrouve en hébergement précaire chez des tiers. Habitat-Cité poursuit aujourd'hui l'accompagnement du père pour la régularisation de sa situation auprès de la CAF, le maintien dans le logement et la recherche d'un emploi adapté à son handicap.

de logement social en ligne. Tous les documents importants sont régulièrement mis à jour et les familles sont encouragées à indiquer le plus de communes possibles pour augmenter les chances d'obtenir une proposition. Lorsque les familles acceptent d'envisager un départ en province, des demandes de logement sont faites aussi dans d'autres régions où l'attente est souvent moins longue pour obtenir une première proposition.

Pour les personnes hébergées à l'hôtel par le 115, en centre d'hébergement ou sans domicile fixe, un recours de Droit au logement opposable (DALO) peut être déposé sans attendre l'expiration des délais habituels. Toutefois, Habitat-Cité constate en 2025 un durcissement des conditions d'instruction (nombre important de pièces justificatives demandées).

En Île-de-France, malgré la reconnaissance DALO, les

délais d'attente restent très longs et les propositions de logement rares. Lorsqu'une proposition est faite, elle n'aboutit pas systématiquement à une attribution, sans explication détaillée. Les dossiers doivent alors être complétés rapidement et les visites organisées dans des délais contraints, ce qui nécessite un accompagnement renforcé. Habitat-Cité accompagne les ménages dans ces étapes, y compris lors des visites et après proposition. La prise de décision est souvent difficile pour des ménages aux ressources faibles, dans un contexte d'augmentation des charges et d'incertitude sur le versement des APL. Les refus concernent davantage les dispositifs intermédiaires type Solibail, perçus comme trop coûteux ou provisoires.

Par ailleurs, les suspensions d'APL constituent un facteur de fragilisation majeur. Elles peuvent intervenir sans préavis clair, via l'espace en ligne de la CAF. En cas de suspension, le locataire doit assumer l'intégralité du loyer, ce qui entraîne rapidement des dettes locatives. Le rétablissement des droits, lorsqu'il intervient, ne donne pas lieu à un remboursement direct mais à un



ajustement sur le compte bailleur, ce qui reste difficile à comprendre et à vivre pour les ménages.

En cas de dette, des échéanciers doivent être négociés avec les bailleurs pour éviter des procédures contentieuses pouvant mener à des situations d'expulsion. La médiation avec les bailleurs ou les gardiens constitue ainsi une part importante de l'intervention d'Habitat-Cité, tant en amont des attributions que pendant la durée des baux.

Accompagnement des personnes à la rue, en squat et en bidonvilles

En 2025, Habitat-Cité a poursuivi son accompagnement de personnes vivant en squats, en habitat informel ou dans des véhicules en Ile-de-France.

À Pantin (Seine-Saint-Denis), un squat historique situé à proximité des locaux de l'association héberge une vingtaine d'hommes d'origine tchétchène. Les habitants sollicitent principalement un appui pour l'ouverture ou le renouvellement de droits sociaux. Plusieurs habitants ont également signalé à Habitat-Cité des interventions policières répétées, parfois violentes, ayant entraîné des blessures, sans souhait de dépôt de plainte, par crainte des conséquences sur leur situation administrative.

À Montereau (Seine-et-Marne), des occupations

de logements sociaux vacants persistent, mais les expulsions sont désormais rapides, parfois sans solution d'hébergement proposée, y compris pour des familles avec de très jeunes enfants. Les personnes expulsées parviennent toutefois, en raison de la vacance du parc, à se reloger temporairement dans d'autres logements inoccupés.

À Bagnolet (Seine-Saint-Denis), un squat occupé par des familles avec des enfants scolarisés et des personnes isolées a fait l'objet en 2025 d'une procédure d'expulsion. Habitat-Cité a mobilisé un avocat dans le cadre de l'aide juridictionnelle. Toutefois, la juridiction saisie n'a pas accepté de reporter l'audience pour permettre l'examen de la demande d'aide, un court délai n'ayant été accordé qu'au titre de la trêve hivernale.

À Argenteuil, une famille avec un jeune enfant, suivie depuis 2024, vivait dans un bâtiment promis à la destruction dans le cadre d'un chantier ferroviaire. Malgré l'accompagnement juridique et plusieurs demandes de report, l'expulsion a été exécutée au printemps 2025. Le bâtiment a ensuite été partiellement détruit pour empêcher toute réinstallation, alors même que le chantier n'avait pas débuté un an plus tard. La famille a dû se scinder temporairement pour trouver des solutions d'hébergement précaires.

Enfin, Habitat-Cité accompagne également des personnes vivant dans des véhicules, notamment en

Essonne et en limite de Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne. Ces situations concernent souvent des personnes sans papiers, confrontées à des parcours administratifs complexes et à des urgences sociales fortes. L'association intervient pour l'accès aux droits, la régularisation administrative et la gestion des situations d'urgence, notamment lorsque des véhicules servent d'unique lieu de vie et sont saisis avec les effets personnels et documents essentiels.

Certaines procédures contentieuses sont en cours depuis plusieurs années, notamment devant les juridictions administratives, après des refus de titre de séjour ou des mesures d'éloignement, parfois suivies de placements en centre de rétention. Ces situations illustrent la grande précarité résidentielle et juridique des personnes concernées, ainsi que la nécessité d'un accompagnement juridique et social continu.

Permanence inter-associative à Lognes (77)

Habitat-Cité a continué à co-animer la permanence inter-associative hebdomadaire au service des personnes en situation de précarité les plus éloignées du soin à Lognes, coordonnée par l'association Ville-Hôpital (AVIH), partenaire depuis 2021. Habitat-Cité y a accompagné les bénéficiaires à raison d'une fois par semaine, le mardi après-midi.

L'intervention de l'association s'est inscrite en complémentarité de l'équipe de l'AVIH en proposant un accompagnement global à l'accès aux autres droits (logement/hébergement, séjour, prestations familiales et minimas sociaux, scolarisation, insertion professionnelle, hébergement, logement).

Après avoir subi une expulsion de son logement intermédiaire en Seine-et-Marne (77) et traversé une longue période à la rue, un couple avec deux enfants a réussi à obtenir une place en hébergement, puis enfin à obtenir un logement social à l'automne 2025. Pendant plus d'un an et demi Habitat-Cité et l'association Ville-Hôpital ont accompagné la famille dans ses démarches de demande d'hébergement 115, de demande SIAO et de refonte de sa demande de logement social.

CHIFFRES CLÉS

- 29 personnes accompagnées dans l'accès à l'hébergement et/ou au logement
- 38 permanences inter-associative à Lognes ayant accueilli 74 personnes
- 7 propositions de logement social obtenues, dont 3 familles entrées en logement social



ACCÈS AUX SOINS



Au cours de l'année 2025, Habitat-Cité a continué d'accompagner des personnes en situation de rupture d'accès aux soins, y compris des personnes atteintes de pathologies graves.

Ruptures de droits aux aides sociales santé

Les ruptures de droits surviennent fréquemment, souvent dues à des incompréhensions administratives ou à des délais prolongés dans le traitement des renouvellements de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et de l'Aide Médicale d'État (AME), qui peuvent s'étendre jusqu'à quatre mois.

Le retard dans l'attribution de numéros de sécurité sociale permanents, pouvant aller jusqu'à deux ans après régularisation et début d'activité professionnelle, complique également l'accès aux soins, particulièrement pour le rattachement des enfants.

Pour répondre à ces ruptures dans les parcours de soins, l'association est donc principalement intervenue pour solliciter l'ouverture ou le renouvellement de droits Complémentaire Santé Solidaire (CSS) pour les personnes en séjour régulier ou d'Aide Médicale d'État (AME) pour les personnes en séjour irrégulier. Certaines personnes ont souvent fait face à des refus de prise en charge médicale en raison de l'absence de titre de séjour ou de contentieux avec des hôpitaux concernant le règlement des frais. Les demandes de titres de séjour pour soins constituent une solution essentielle, mais elles sont fréquemment rejetées ou non renouvelées, plaçant ces personnes dans une situation de grande incertitude.

Dans le cas où les demandes d'ouverture de droits restent sans réponse ou que des blocages persistent auprès des organismes de soins, l'équipe a réalisé des démarches de relance et d'orientation vers des Délégués du Défenseur des Droits. Ces contestations ont parfois abouti.

Une famille hébergée dans un hôtel 115 à Saint-Ouen et domiciliée à Bobigny a obtenu gain de cause suite à la méditation patiente et tenace du Délégué du Défenseur des Droits de Bobigny. Face à des blocages persistants, Habitat-Cité avait orienté la famille vers le Délégué du Défenseur des droits. Cette action a permis de débloquent les droits de la famille aux aides sociales de la CAF, réaliser l'ouverture des droits à l'assurance maladie et à la CSS et y rattacher les enfants du ménage, ainsi que l'obtention du versement d'indemnités pour l'arrêt de travail du père de famille.

Accompagnement vers la prise en charge médicale

Habitat-Cité a accompagné plusieurs personnes atteintes de pathologies graves, notamment des ressortissant-es étranger-es sous traitement pour le cancer, en dialyse ou vivant avec le VIH. Afin de faciliter l'accès aux structures de soins (cabinets et hôpitaux), l'équipe chargée d'accès aux droits a aidé les personnes reçues à prendre des rendez-vous médicaux, à lire et à comprendre des courriers médicaux, et les a orientées vers des permanences d'accès aux soins et vers des intervenants du secteur de la santé mentale.

Si besoin, elle a également fait le lien avec le personnel médical en accompagnant physiquement les personnes à leurs rendez-vous ou en interprétant en russe ou roumain par téléphone pour les personnes accompagnées. Des points téléphoniques avec d'autres intervenants du secteur médico-social ont pu être réalisés, comme les infirmières, les équipes mobiles de soins infirmiers hors les murs ou encore les médiatrices santé des Permanences d'accès aux soins (PASS) hospitalières.

Consultations psychologiques

Dans la continuité de l'année 2024, l'accès à la santé mentale est demeuré un enjeu majeur pour les familles suivies. Face à des listes d'attente pour des consultations spécialisées s'étendant souvent sur plusieurs mois, Habitat-Cité a dû intervenir activement pour inciter les personnes en souffrance, y compris celles souffrant de troubles aigus, à se rendre aux urgences psychiatriques, en assurant parfois un accompagnement personnalisé. La barrière de la langue constituant un frein majeur à l'accès à des consultations psychologiques, et peu de structures publiques ou associatives étant en capacité de proposer un interprétariat en langue russe, l'association a financé, dans le cadre de son projet « Santé mentale pour les exilé-es » jusqu'à juin 2025, des consultations avec une psychologue russophone lorsque cela était nécessaire, notamment pour des victimes de violences, afin d'éviter une détérioration supplémentaire de leur état de santé. L'accès direct à un professionnel qui pratique une des langues principales des personnes accompagnées s'avère ainsi une solution essentielle, permettant à certaines personnes de bénéficier d'un accompagnement psychologique à moyen terme.

CHIFFRES CLÉS :

- 54 actions d'accompagnement à l'accès aux soins réalisées
- 40 personnes accompagnées en 2025

ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Hausse des contrôles et des suspensions d'aides de la CAF

Cette année, Habitat-Cité a pu constater une augmentation des contrôles CAF et des réclamations d'indus accompagnés par des interruptions des prestations, parfois pendant plusieurs mois. Beaucoup de personnes accompagnées ont fait face à ces contrôles (parfois même plusieurs dans la même année), à des réclamations d'indus non motivés et à des suspensions abusives de leurs prestations non motivées et parfois non notifiées.

Ces pratiques abusives ont eu des effets très délétères sur les personnes accompagnées, car elles engendrent une précarité aiguë, des impayés et l'accumulation de dettes de loyer et peuvent déclencher des expulsions locatives.

Dans le but de contribuer à créer des précédents juridiques, Habitat-Cité a décidé d'accompagner certaines personnes dans des recours contentieux, suite à des non réponses aux recours gracieux faits auprès des CAF.



Des blocages inédits dans l'accès à la Solidarité Transport

En 2025, l'association a constaté une hausse soudaine des refus pour bénéficier de la tarification solidaire des transports, gérée par Solidarité Transport, y compris pour des demandes habituellement renouvelées sans difficulté. Les motifs invoqués concernaient principalement la "qualité" des documents transmis (copies, photos de carte Vitale), sans critères clairs. Malgré des envois répétés et conformes aux demandes (scans, photos), les dossiers restaient bloqués.

Les démarches engagées par les usagers et par Habitat-Cité n'ont pas permis de résoudre rapidement ces situations. Plusieurs dossiers ont été débloqués après des mois d'attente, sans modification des pièces fournies, révélant un manque de transparence dans le traitement.

Durant ces périodes de blocage, les conséquences ont été immédiates : impossibilité de financer les transports, limitation des déplacements ou exposition à des sanctions en cas de contrôle. Pour les personnes en situation précaire, ces contrôles peuvent entraîner des risques administratifs importants. Ces dysfonctionnements interrogent la continuité et l'accessibilité effective de ce dispositif de solidarité, et soulignent la nécessité de procédures plus lisibles et fiables.

Entre 2023 et 2025, Habitat-Cité a accompagné une personne originaire de Roumaine, mère célibataire. Depuis 2018, elle a fait l'objet de retenues irrégulières sur ses prestations CAF. D'importantes sommes lui ont été réclamées, la CAF considérant qu'elles étaient indues. Deux recours amiables ont été déposés auprès de la CAF, sans effet. Madame a été mise en lien avec une avocate et une action contentieuse a été engagée en 2023. En juillet 2025, le tribunal administratif de Montreuil a rendu une décision favorable. Le 1^{er} septembre 2025, la CAF 93 a fait appel devant le Conseil d'Etat et la procédure se poursuit.

Une famille sans titre de séjour, avec des enfants scolarisés en Seine-Saint-Denis, a été expulsée de son hébergement en novembre par le 115 des Hauts-de-Seine. Saisi en urgence, le tribunal administratif a refusé d'intervenir. La famille a alors passé plusieurs mois à la rue, en période hivernale, avant d'être temporairement mise à l'abri dans un gymnase à Montreuil, puis orientée vers un hébergement hôtelier par le 115 de la Seine-Saint-Denis.

Avec l'appui d'Habitat-Cité, la famille a été accompagnée à plusieurs reprises auprès des services sociaux et a finalement intégré un dispositif d'accompagnement des familles en errance. Ce suivi a permis l'obtention d'aides financières du Conseil départemental. Les enfants ont également bénéficié de bourses scolaires, mais l'absence de compte bancaire empêchait leur versement. Habitat-Cité a assuré une médiation avec les services concernés afin de débloquer la situation.

Parallèlement, les parents cherchent à déposer une demande d'admission exceptionnelle au séjour, mais se heurtent à une impasse administrative : la préfecture exige un passeport valide, que leur ambassade refuse de renouveler sans attestation de non-acquisition de la nationalité française, document que l'administration française ne délivre pas. Une procédure judiciaire est envisagée pour sortir de ce blocage. Habitat-Cité poursuit son accompagnement dans ces démarches complexes.



Demandes d'aides financières en 2025

En 2025, Habitat-Cité a adressé environ 36 demandes d'aides financières à caractère alimentaire au Conseil départemental du Val-de-Marne, concernant au moins neuf familles avec enfants, dépourvues de ressources ou disposant de revenus très faibles, et ne pouvant prétendre aux prestations de la CAF. La majorité de ces demandes a abouti favorablement, permettant de répondre à des besoins immédiats.

En Seine-Saint-Denis, les sollicitations ont été moins nombreuses et ont principalement donné lieu à une orientation vers les services sociaux départementaux, identifiés comme interlocuteurs privilégiés pour l'instruction de ces aides. Habitat-Cité intervient alors en appui, en facilitant les démarches, en assurant un rôle de médiation si nécessaire, et en accompagnant les modalités de versement, notamment lorsque les familles ne disposent pas de compte bancaire.

CHIFFRES CLÉS

- 82 actions pour l'ouverture et le renouvellement de droits sociaux réalisées
- 40 personnes accompagnées dans l'accès à leurs droits sociaux
- 36 demandes d'aides financières alimentaires du Conseil du département de Val-de-Marne obtenues

INSERTION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS



PERMANENCE EMPLOI

Tous les mois, Habitat-Cité tient une permanence sur rendez-vous destinée aux personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du RSA) dans ses locaux à Pantin. Depuis 2018, elle accueille des personnes qui cumulent plusieurs freins à leur insertion, qu'ils soient d'ordre social (situations de mal-logement ou à la rue), professionnels (peu de qualifications professionnelles, absences d'équivalence de leurs diplômes, méconnaissance du monde du travail), linguistiques (besoin d'apprentissage du français) ou personnel (problèmes de santé physique ou mentale, séparations, deuils). Ces difficultés rendent leur accès au marché classique difficile, voire impossible et nécessitent un accompagnement socio-professionnel pour parvenir à la levée de ces multiples freins.

Depuis 2025, la permanence se tient du lundi au vendredi sur rendez-vous, et non plus un jeudi sur deux. Ces modalités d'accueil flexibles permettent de s'adapter aux disponibilités et aux contraintes des personnes reçues, qui doivent régulièrement se rendre à d'autres rendez-vous d'ordre social, administratif ou encore professionnel. En raison des problématiques complexes auxquelles se confronte le public reçu, une permanence toutes les deux semaines imposait un cadre rigide qui ne correspondait pas aux besoins des personnes reçues.

Au cours du premier rendez-vous, un diagnostic socio-professionnel est réalisé et un accompagnement est proposé en fonction des besoins identifiés par l'équipe et exprimés par la personne reçue. Ce rendez-vous peut être unique ou être suivi par d'autres rendez-vous de suivi individuel. Cet accompagnement a pour but d'aider à la définition d'un projet professionnel, à rechercher des offres et élaborer des candidatures, d'orienter et conseiller sur les dispositifs d'insertion existants, mais aussi d'aider à faire le lien avec d'autres professionnels en lien avec la personne, comme France Travail.

Depuis la fin de la permanence droit du travail, l'équipe continue à réaliser des démarches simples pour les personnes en litige avec leur employeur. Bien que certaines personnes réussissent à accéder à un emploi, elles peuvent continuer à rencontrer des blocages importants dans leur insertion en raison d'abus d'employeurs, qui profitent, entre autres, de la faible maîtrise du français de certaines personnes et de la méconnaissance de leurs droits en tant que salarié-es.

En 2025, l'équipe a continué à lutter contre ce type de situations en aidant à la rédaction de courriers aux employeurs ou en orientant vers des avocat-es, des permanences syndicales, vers les Maisons de Justice et du droit ou Points d'accès aux droits pour les démarches plus complexes.

CHIFFRES CLÉS

Au total, 29 personnes ont été accompagnées vers l'emploi.

Accès à un emploi :

- 1 personne a trouvé un emploi en CDD à temps partiel renouvelable auprès d'une agence de prestations de ménage à domicile
- 1 personne a trouvé un emploi d'employé polyvalent en CDD de 6 mois (avec des perspectives de CDI) au sein d'une épicerie sourçant des produits provenant de circuits courts
- 1 personne a obtenu un emploi en CDD à temps partiel depuis décembre 2025 au Château de Versailles, où elle s'occupe de la distribution des audioguides. Elle continue à chercher en parallèle un emploi à temps plein
- 1 personne avec d'importants problèmes de mobilité a trouvé un contrat d'employé polyvalent dans le cadre du dispositif premières heures : il a commencé avec 6h/semaine et cela va évoluer progressivement vers plus d'heures en fonction de ses contraintes de santé

Création d'activité :

- 3 personnes ont créé leur statut d'auto-entrepreneur

FORMATIONS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE

Les formations intensives d'Habitat-Cité visent à accompagner les personnes allophones dans l'apprentissage du français et la recherche d'emploi sur un temps court de 5 mois mêlant cours de FLE, préparation aux examens de langue française, acquisition de techniques de recherche d'emploi, et accompagnement professionnel individuel.

En 2025, Habitat-Cité a proposé deux formations linguistiques à visée professionnelle pour l'une à Pantin pour les habitants de Seine-Saint-Denis et de Paris, et l'autre à Romainville pour les habitants de Seine-Saint-Denis.

Formation intensive à visée professionnelle à Pantin

En 2025, la formation intensive à visée professionnelle a permis à 61 bénéficiaires de suivre un parcours combinant apprentissage linguistique et accompagnement à l'insertion professionnelle, dont 52% de femmes et 48% d'hommes. Cette formation est co-financée par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI), le Département de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris et la Préfecture de Paris.

Au sein du parcours, 69% des participant-es ont suivi la formation jusqu'à son terme, un chiffre légèrement en

hausse en comparaison avec les années précédentes (+7% par rapport à 2024). Les sorties anticipées représentent 31% des bénéficiaires, dont 58% sont liées à une reprise d'emploi ou à l'entrée en formation professionnelle, témoignant de dynamiques d'insertion en cours de parcours.

Concernant la certification linguistique, **85% des stagiaires se sont inscrits à l'examen du DELF, et 50% ont obtenu la certification selon leur niveau**, confirmant l'acquisition des compétences attendues selon leur niveau initial.

Les évaluations réalisées en fin de parcours par les formatrices montrent par ailleurs les progressions linguistiques suivantes (cadre CECRL) :

- Expression orale : 54% ont progressé d'un niveau et 46% d'un demi-niveau du CECRL
- Expression écrite : 70% ont progressé d'un niveau et 30% d'un demi-niveau du CECRL
- Compréhension orale : 74% ont progressé d'un niveau et 26% d'un demi-niveau du CECRL
- Compréhension écrite : 62% ont progressé d'un niveau et 38% d'un demi-niveau du CECRL

Au cours de l'année, Habitat-Cité a proposé un accompagnement à la fois collectif et individuel visant à renforcer progressivement l'autonomie des stagiaires, à soutenir la définition de leur projet professionnel et à sécuriser leurs parcours d'insertion. Les niveaux linguistiques proposés ont été structurés de manière à permettre une progression cohérente vers les certifications en langue française des niveaux A2 et B1. Les contenus pédagogiques, alignés sur les attendus des examens, ont permis aux apprenant-es de se familiariser avec leurs formats tout en développant des compétences mobilisables dans la vie professionnelle : compréhension et expression orale, rédaction de documents, interactions en situation de travail.

L'accompagnement à l'insertion professionnelle s'est appuyé sur un ensemble d'ateliers collectifs et de suivis individualisés. Les ateliers "emploi" ont permis d'aborder les principales étapes du parcours d'insertion : identification des compétences, élaboration du projet professionnel, recherche d'emploi ou de formation, rédaction de CV et préparation aux entretiens d'embauche. Un module spécifique consacré aux métiers de la transition écologique, créé en 2024, a également été proposé, afin de sensibiliser les participant-es à ces secteurs en développement et de favoriser leur projection vers des métiers porteurs. En parallèle, chaque participant-e a été accompagné individuellement par la chargée d'insertion pour définir un projet professionnel ou de formation professionnalisante, et entamer des démarches en vue de sa réalisation.

Des visites d'entreprises et de structures d'insertion ont été organisées tout au long de l'année, notamment avec We Are Builders (métiers du BTP), la Fédération

Envie (réparation et vente d'appareils électroménagers), Emmaüs Coup de Main (tri et vente d'objets), ainsi que des forums d'insertion professionnelle. Ces temps ont permis aux stagiaires de mieux appréhender les réalités du marché du travail, les attendus des employeurs et les opportunités de formation et d'emploi sur le territoire

Sorties culturelles

En complément de la formation linguistique et socio-professionnelle, des sorties culturelles ont été proposées (Château de Versailles, Musée de l'Air et de l'Espace, Musée du Louvre, Arc de Triomphe), dans une logique d'apprentissage du français en contexte réel. Ces temps contribuent à renforcer les compétences linguistiques, tout en favorisant l'appropriation de l'environnement culturel et social par les participant-es.

Ateliers de lecture et d'écriture

En fin d'année 2025, les deux groupes d'apprenant-es de la deuxième session de formation ont également participé à des ateliers de lecture, d'écriture, d'expression théâtrale et filmique en partenariat avec l'association. Le projet avait pour but d'utiliser une œuvre littéraire française à des fins créatives et permettre aux apprenant-es une appropriation de la langue par le prisme de la parole, de l'écriture, de la mise en scène et en image ainsi que du jeu. Les ateliers d'écriture et d'expression scénique se sont déroulés à l'automne et ont abouti à la réalisation d'un court-métrage relatant des récits de vie des apprenant-es en décembre. Le court-métrage a été diffusé en ligne et projeté à la Maison de quartier Marie-Clémentine Bendo au début de l'année 2026.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 2 sessions de formation réalisées
- 61 bénéficiaires
- 580 heures de cours dispensées





Formation intensive à visée professionnelle à Romainville

En 2025, Habitat-Cité a ouvert une nouvelle formation intensive à visée professionnelle, visant le niveau A2, à Romainville, pour les habitants de Seine-Saint-Denis dans le cadre du dispositif Aide Individuelle à la Formation de France Travail. Cette formation s'adresse à des adultes allophones demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés linguistiques dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Forte de son expérience dans ce type de dispositif depuis 2017, l'association a proposé un programme comprenant 280 heures de cours de français langue étrangère (FLE), trois visites d'entreprise et deux entretiens de suivi individuel avec la chargée de mission insertion, afin d'établir un diagnostic socioprofessionnel.

La session a débuté en décembre 2025 et se poursuivra jusqu'en juin 2026. Dix-sept apprenant-es ont intégré le programme en fin d'année. À l'issue des cinq mois de formation, chaque participant-e pourra s'inscrire à un examen de langue française (DELF ou TCF) afin de certifier le niveau acquis.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 1 session de formation lancée
- 17 bénéficiaires
- 42 heures de cours dispensées

COURS DE FLE POUR ADULTES

En 2025, Habitat-Cité a poursuivi le développement de ses cours de français langue étrangère (FLE) à destination d'un public adulte, grâce à l'engagement de ses bénévoles. Cette offre permet d'accueillir des personnes ne pouvant pas s'inscrire dans des formations intensives, en proposant des créneaux réguliers, en journée comme en soirée. Au total, 240 heures de cours ont été dispensées, couvrant des besoins variés : alphabétisation, post-alphabétisation et apprentissage du français du niveau débutant à intermédiaire.

Les cours se sont déroulés au sein des Maisons de quartier de Pantin, sur plusieurs créneaux hebdomadaires, permettant ainsi de proposer une offre relativement étendue et accessible. Les groupes, constitués d'apprenant-es aux profils hétérogènes, ont nécessité une adaptation pédagogique continue, tant en termes de contenus que de rythmes d'apprentissage.

Comme observé par les acteurs du territoire, notamment au sein du réseau ALFEST, l'assiduité des apprenant-es constitue un enjeu récurrent, en lien avec des contraintes



professionnelles, personnelles ou administratives, ainsi qu'avec l'adéquation entre les niveaux proposés et les attentes des participant-es. Afin de répondre au mieux à ces besoins, Habitat-Cité a poursuivi l'adaptation de son offre en proposant notamment un nouveau cours de niveau B1 en soirée grâce à la participation d'une nouvelle bénévole, permettant de mieux accueillir des personnes en activité professionnelle.

En complément des cours, deux séances de Ciné-FLE ont été proposées, offrant aux apprenant-es une approche complémentaire de l'apprentissage du français, centrée sur la compréhension orale et la découverte culturelle.

Dans la continuité des dynamiques engagées en 2024, l'atelier d'écriture « Atelier des mots » s'est poursuivi en 2025. Cet espace hebdomadaire de libre expression et d'écoute continue de permettre aux participant-es de développer leurs compétences linguistiques et leur confiance en soi à travers des productions écrites variées, tout en valorisant leurs récits et expériences. Dans le prolongement de ce travail, les participant-es et les trois bénévoles, Philippe Bonnaves, Martine Zack et Sonia Lumbroso qui animent l'atelier ont lancé la création d'un recueil de textes, ainsi qu'un projet de podcast visant à donner une nouvelle portée à ces productions et à en faciliter la diffusion auprès d'un public élargi. L'atelier continue d'être un espace créatif et d'expérimentation pour celles et ceux qui souhaitent exprimer un récit sans avoir besoin de compétences rédactionnelles.

Dans ce contexte, les cours de FLE continuent de jouer un rôle central en matière d'insertion sociale et d'autonomie, en offrant un espace d'apprentissage régulier, accessible et structurant pour des publics aux parcours diversifiés.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 240 heures de cours dispensées (alphabétisation, post-alphabétisation et FLE)
- 63 personnes inscrites
 - 45 participant-es présent-es après l'inscription
 - 31 apprenant-es assidu-es
- Niveaux proposés : de l'alphabétisation à B1
- Public âgé de 24 à 77 ans
- Participation à 2 séances de Ciné-FLE
- 13 % des inscrit-es résident en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES POUR MINEURS

CHIFFRES CLÉS 2025

- 53 ateliers réalisés, soit 106 heures de formation
 - 25 ateliers (50h) à la bibliothèque Jules Verne
 - 28 ateliers (56h) à la bibliothèque Elsa Triolet
- 12 jeunes accompagné-es
- 60 participations enregistrées
- Public âgé de 11 à 17 ans

En 2025, Habitat-Cité a poursuivi la mise en œuvre d'ateliers socio-linguistiques (ASL) à destination de jeunes étranger-es récemment arrivé-es en France, en attente d'une scolarisation, portés par trois bénévoles et un membre de l'équipe salariée. Ces ateliers ont été accueillis au sein des bibliothèques du réseau d'Est Ensemble, dans un souci d'ancrage territorial et d'accès facilité à des espaces culturels et éducatifs. Les séances se sont tenues le vendredi à la bibliothèque Jules Verne et le mardi à la bibliothèque Elsa Triolet à Pantin. La majorité des participant-es sont des Mineurs Non Accompagnés (MNA) mais les jeunes mineurs venus en France avec leurs parents peuvent également intégrer les ASL.

Les ateliers ont permis d'accompagner un public aux profils variés, tant en termes de parcours scolaire (de jeunes peu ou pas scolarisé-es à d'autres ayant été scolarisé-es dans leur pays d'origine) que de maîtrise du français (francophones et non francophones). Chaque jeune a pu créer sa propre carte de bibliothèque, y emprunter des documents, et profiter des espaces et des outils disponibles, notamment les logiciels d'apprentissage du français, pour continuer à apprendre en autonomie.

Les jeunes accompagné-es présentent des parcours souvent instables, marqués par la multiplicité des dispositifs d'accompagnement (notamment par l'aide sociale à l'enfance), des situations de précarité, des situations de rue, ainsi que des difficultés d'accès à un hébergement durable. Beaucoup d'entre eux sont en lien avec d'autres associations qui proposent un accueil de jour à Pantin ou dans les territoires proches, mais n'ont pas toujours de solutions accessibles pour un accueil de nuit. Ces facteurs influencent directement leur assiduité et leur capacité à s'inscrire dans un suivi régulier.

Malgré ces contraintes, l'impact du dispositif apparaît significatif pour les jeunes les plus assidu-es pour qui l'apprentissage linguistique fait partie de leurs premiers besoins à leur arrivée en France. Leur engagement régulier au sein de l'atelier souligne la pertinence de proposer des solutions éducatives intermédiaires dans l'attente d'une scolarisation. Les ASL de l'association constituent ainsi un levier important pour soutenir l'apprentissage du français, favoriser l'autonomie et maintenir une dynamique d'insertion.



ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES POUR ADULTES



En 2025, Habitat-Cité a lancé un nouveau projet d'ateliers socio-linguistiques à destination d'un public d'adultes allophones allocataires du RSA à Pantin. Ces ateliers se sont déroulés de février à décembre 2025, sur deux sessions annuelles. Le projet a proposé des ateliers sociolinguistiques, artistiques et numériques hebdomadaires durant 4 mois par session.

CHIFFRES CLÉS

- 56 personnes accompagnées
- 87 séances d'ateliers sociolinguistiques dispensés
- 6 ateliers artistiques réalisés
- 12 ateliers d'initiation aux outils numériques réalisés

Chaque session d'ateliers d'alphabétisation s'est déroulée au sein d'une école élémentaire à Pantin. En complément de ces apprentissages, les apprenant-es ont participé à trois journées d'ateliers audiovisuels animés par l'association Les Engraineurs. Lors de ces ateliers, ils ont d'abord découvert le matériel et les

différents métiers de l'audiovisuel (travail de l'image, du son et de la lumière). Ils ont ensuite réalisé une vidéo collective retraçant les souvenirs de chaque participant-e, mobilisant ainsi des compétences d'expression orale et de mémorisation.

Les ateliers FLE se sont déroulés sur 16 semaines avec chaque semaine des objectifs pragmatiques, socio-culturels, grammaticaux et de communication/vocabulaire identifiés par la formatrice de français. Ils ont eu lieu au sein de l'ALI de Pantin (Maison de l'emploi) ce qui a largement facilité l'orientation et la communication auprès des personnes reçues ainsi que la motivation des participant-es.

Par ailleurs, les apprenant-es ont bénéficié d'ateliers d'initiation aux outils numériques qui ont permis de renforcer leur autonomie dans les démarches quotidiennes et compléter l'apprentissage du français (expression et compréhension écrite). Animés par Emmaüs Connect, ces ateliers ont aussi contribué à lutter contre l'illectronisme en permettant aux participant-es d'acquérir les bases d'utilisation des tablettes. Chaque participant-e ayant suivi la formation s'est vu remettre une tablette en fin de parcours.

PLATEFORME D'ÉVALUATION LINGUISTIQUE



RÉSEAU APPRENDRE LE FRANÇAIS À EST ENSEMBLE (ALFEST)

Le réseau Apprendre le Français à Est Ensemble (ALFEST) déploie depuis 2023 des permanences d'évaluation linguistique dans les 9 villes du territoire. Soutenu par le Département de la Seine-Saint-Denis, la DRIETS et l'EPT Est Ensemble, ce dispositif a pour objectif d'orienter les personnes en recherche de cours de français vers des solutions adaptées à leurs besoins.

Au-delà de cette mission, ALFEST s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large. Il s'agit non seulement d'accueillir, évaluer et orienter les publics, mais aussi de travailler en lien étroit avec les acteurs locaux : organismes de formation, structures d'accompagnement socioprofessionnel, partenaires institutionnels et associatifs. À travers ces échanges réguliers, le réseau recense l'offre de formation et contribue également à rendre visible un enjeu majeur en Seine-Saint-Denis : le décalage persistant entre l'offre de formation existante et la demande réelle des habitants.

En 2025, 1 410 personnes ont été accueillies lors des permanences d'évaluation. Cette augmentation de l'activité s'explique par le renforcement de l'équipe, passée de deux à trois évaluatrices, mais aussi par l'ouverture de permanences complémentaires, organisées toutes les deux semaines dans les communes où les besoins sont les plus importants : Pantin, Bobigny, Montreuil et Bondy.

L'animation du réseau sur le territoire d'Est Ensemble

L'année 2025 a été marquée par un travail de structuration particulièrement dense pour ALFEST, avec la mise en place de bilans annuels à la fois à l'échelle d'Est Ensemble et au niveau local. Pour la première fois, des bilans ont été présentés dans plusieurs communes comme Le Pré Saint-Gervais, Bobigny, Pantin, Romainville et Bondy. À Noisy-le-Sec, la tenue de la deuxième édition du bilan local a permis de poursuivre la réflexion engagée autour des besoins linguistiques du territoire et de l'adéquation de l'offre existante. Ces temps d'échange ont contribué à affiner la compréhension des réalités propres à chaque ville et à identifier collectivement des pistes d'action pour adapter l'offre de formation. Il est également important de souligner que, pour les bilans de Bondy et Noisy-le-Sec, un travail en

lien étroit avec les coordinateurs municipaux des cours de français a été mené. Cette collaboration a permis d'obtenir un échantillon plus large et plus représentatif, rendant l'analyse des besoins plus solide, plus réaliste et plus utile pour la construction d'actions communes.

En parallèle, ALFEST a renforcé son rôle d'animation territoriale grâce à l'organisation des premières réunions de coordination linguistique, notamment à Bobigny, Romainville et au Pré Saint-Gervais. Ces premières rencontres ont rassemblé les acteurs linguistiques de chaque commune autour d'enjeux partagés concernant les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des publics, la recherche de solutions communes, et une meilleure connaissance des structures offeuses des cours de français présentes sur le territoire. Ces espaces de travail ont permis de créer une dynamique collective nouvelle, de fluidifier les échanges et de renforcer la coopération entre partenaires qui, pour certains, n'avaient jusque-là que peu ou pas de liens. Notre équipe a également participé à des instances similaires organisées par d'autres acteurs, notamment à Noisy-le-Sec et Pantin, renforçant encore l'interconnaissance et la cohérence territoriale.

La présence d'ALFEST s'est également affirmée à travers une participation active à de nombreux forums et salons du territoire. Parmi eux : la Caravane pour l'emploi de Bobigny, le Salon de l'Aide Sociale à l'Enfance pour les mineurs non accompagnés en recherche de formation, le Handiforum destiné aux personnes reconnues travailleurs handicapés, le Forum insertion de Bondy, Ma rentrée pro pour les jeunes bacheliers, le Forum des femmes, le Forum réfugiés de Paris, le Salon RSA de la Seine-Saint-Denis, entre autres. Ces événements ont été des occasions essentielles pour rencontrer de nouveaux publics et partenaires, proposer des rendez-vous d'évaluation aux personnes intéressées et renforcer les liens avec les structures locales.

Enfin, l'équipe a été sollicitée pour organiser plusieurs évaluations collectives à la demande, témoignant de la visibilité croissante du dispositif. Ces interventions ont eu lieu notamment :

- à Bagnolet, suite à une participation à un forum pour les allocataires du RSA
- auprès de salariés en insertion, comme au restaurant Les Relais ou dans le cadre du dispositif Zéro Chômeur pour la structure Pantin, activités et métiers (PAM) à Pantin

- pour les allocataires du RSA de Montreuil et Bobigny, dans les locaux des Agences Locales d'Insertion

- au sein d'un Centre Provisoire d'Hébergement du Pré Saint-Gervais accueillant des réfugiés nouvellement statutaires

- ainsi qu'à France Travail Bobigny pour les demandeurs d'emploi

Ces interventions illustrent la capacité d'ALFEST à s'adapter aux besoins des partenaires, à intervenir dans des contextes variés et à aller vers les publics les plus éloignés de l'offre de formation.

Des publics divers, mais des enjeux communs

Les personnes accueillies présentent des profils très divers. Pourtant, elles partagent pour la plupart des enjeux communs liés à l'insertion sociale et professionnelle. Une part importante du public est composée de résidents de longue durée (480 personnes, soit 34%) et de personnes sans autorisation de travail (262 personnes, soit 19%), dont les besoins linguistiques sont étroitement liés à des contraintes administratives, sociales ou familiales.

En 2025, 60 % des personnes évaluées sont des femmes, une proportion stable par rapport aux années précédentes. Cette donnée doit être mise en perspective avec les contraintes spécifiques rencontrées par certaines d'entre elles, notamment en matière de disponibilité ou de garde d'enfants, qui peuvent freiner l'accès à la formation.



Sur le plan pédagogique, la majorité des personnes relève du français langue étrangère (FLE), soit 965 personnes (68 %), c'est-à-dire des publics scolarisés dans leur pays d'origine. Par ailleurs, 233 personnes (16 %) relèvent de l'alphabétisation, ce qui témoigne de la diversité des parcours et des besoins.

Les besoins linguistiques du public rencontré

L'analyse des niveaux linguistiques met en évidence une concentration très nette des besoins sur les premiers niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

En 2025 :

- 622 personnes (44 %) sont positionnées au niveau A1,
- 236 personnes (17 %) au niveau A1.1,
- 322 personnes (23 %) au niveau A2.

Ces trois niveaux regroupent à eux seuls l'écrasante majorité des situations. À l'inverse, les niveaux plus avancés (B1, B2) restent très minoritaires.

Ce constat est essentiel. Il montre que le territoire est majoritairement confronté à des besoins d'apprentissage du français dits "de base", qui sont en réalité exigeants. Il ne s'agit pas d'un simple premier contact avec la langue, mais d'un apprentissage qui demande du temps, de la régularité et des parcours structurés. En conséquence, les personnes concernées ne disposent pas encore de l'autonomie nécessaire pour effectuer seules leurs démarches, accéder à l'emploi ou s'insérer durablement.

Dans la majorité des cas, l'évaluation linguistique permet de proposer une orientation adaptée : 91 % des orientations sont conformes au niveau et au profil des personnes. Ce taux élevé témoigne de la pertinence du dispositif. Cependant, certaines situations restent en difficulté. 6 % des personnes ne sont pas orientées et 3 % le sont par défaut. Si ces proportions restent limitées, elles sont révélatrices de tensions plus profondes. Concrètement, ces situations correspondent à des cas où aucune solution adaptée n'est disponible, l'orientation se fait faute d'alternative ou bien les conditions d'accès à la formation ne sont pas réunies.

Ces difficultés ne s'expliquent pas uniquement par un manque de places. Elles sont aussi liées à la temporalité des parcours, à la disponibilité des personnes et à l'adéquation entre les formations proposées et leurs contraintes. L'accès à une formation linguistique ne dépend pas seulement du niveau des personnes. Il est fortement influencé par leur situation de vie. Parmi les principaux freins identifiés figurent le manque de disponibilité, souvent lié à des obligations familiales ou professionnelles ; la garde d'enfants, qui constitue un obstacle majeur pour une partie du public ;

les difficultés de mobilité ou de santé ; l'engagement dans d'autres dispositifs (emploi ou formation) ; ainsi que des problèmes de positionnement lorsque l'offre ne correspond pas précisément aux besoins. Ces éléments rappellent que l'orientation ne peut être pensée isolément ; elle doit s'inscrire dans une approche globale des parcours.

Par ailleurs, le suivi de l'entrée en formation des personnes deux mois après leur passage au sein des permanences d'ALFEST reste encore partiel. Suite à différentes difficultés dans l'équipe, comme le départ et l'arrivée de nouvelles évaluatrices ainsi que le passage d'une ancienne évaluatrice sur le poste de coordination, la mise en place systématique du suivi a été retardée. S'il s'est structuré à partir de la fin de l'année 2025, il ne permet pas encore d'avoir une vision exhaustive des entrées réelles en formation, ce qui constitue un enjeu important pour l'année à venir.

Un décalage structurel entre besoins et offre

La comparaison entre les besoins linguistiques identifiés et l'offre de cours disponible met en évidence un déséquilibre significatif. En 2025 :

- 622 besoins au niveau A1 pour environ 180 places,
- 322 besoins en A2 pour environ 228 places,
- 236 besoins en A1.1 pour environ 300 places,
- 102 besoins en B1 pour environ 180 places.

Le constat est sans appel. Le niveau A1 concentre à la fois la plus forte demande et la plus grande insuffisance d'offre. À l'inverse, certains niveaux apparaissent relativement mieux couverts. Par ailleurs, l'existence d'une offre multiniveaux importante apporte de la souplesse, mais rend plus difficile l'ajustement précis entre les besoins et les solutions proposées. Ainsi, l'enjeu ne se limite pas à augmenter le volume de formation. Il s'agit avant tout de mieux aligner l'offre avec la réalité des besoins du territoire.

Ce décalage intervient dans un contexte d'évolution réglementaire important. L'arrêté du 22 juillet 2025 prévoit un relèvement des niveaux de français exigés pour l'accès aux titres de séjour et à la naturalisation à partir du 1^{er} janvier 2026. Désormais le niveau requis pour un titre de séjour pluriannuel passe de A1 à A2, pour une carte de résident 10 ans de A2 à B1, et pour la naturalisation, de B1 à B2. Ces nouvelles exigences s'appliquent à des publics dont les besoins restent aujourd'hui majoritairement concentrés sur le niveau A1. Elles risquent donc d'accentuer les tensions déjà observées.

Dans le même temps, l'évolution du dispositif OFII, avec une formation linguistique moins systématique et le recours à des solutions numériques pour les personnes

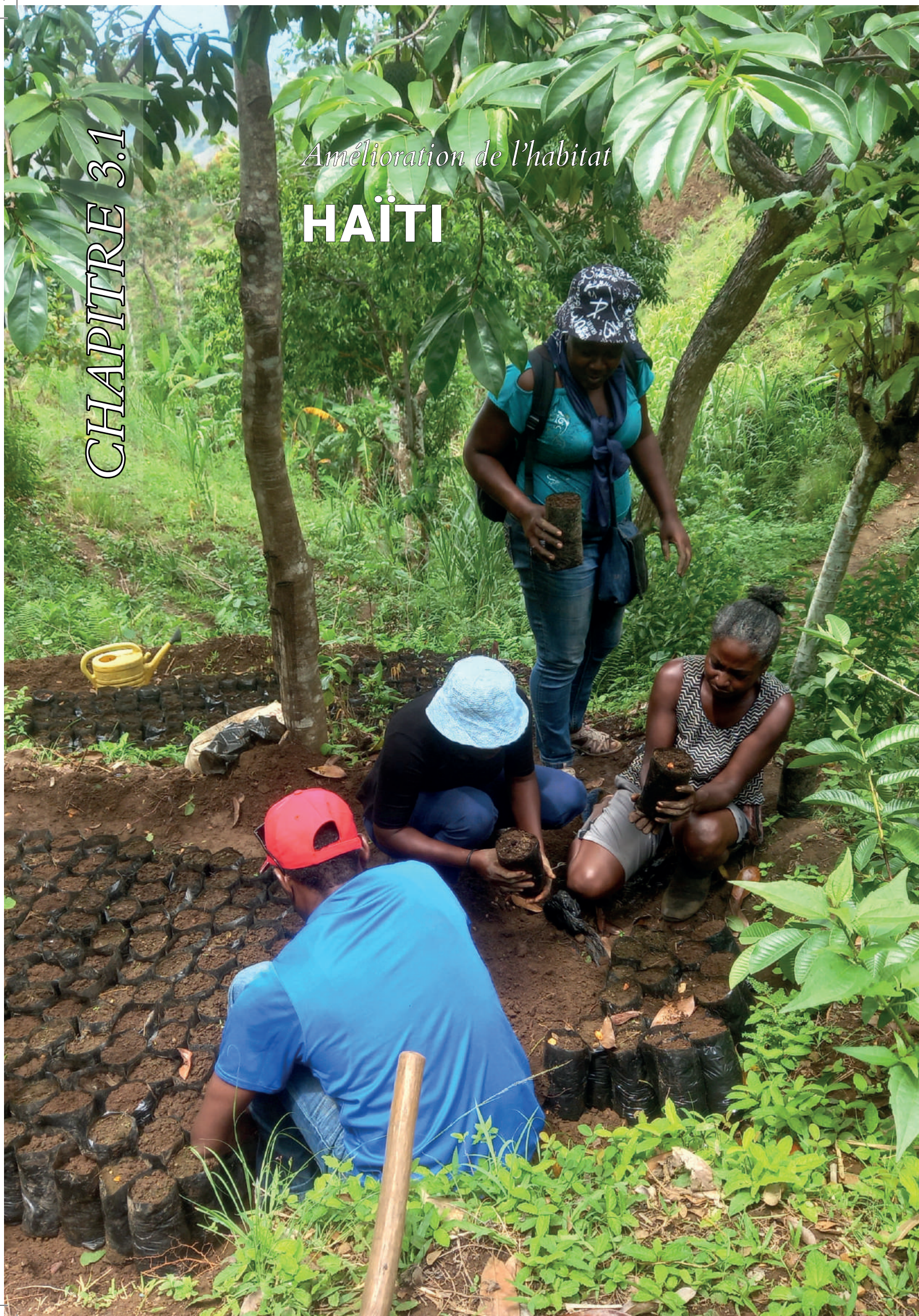


scolarisées à l'étranger et ayant validé le test de l'OFII avec le niveau A1, peut fragiliser davantage les parcours, en particulier pour les personnes les plus éloignées de l'apprentissage.

Dans ce contexte, ces évolutions constituent un point de vigilance central pour ALFEST en 2026. Elles posent plusieurs questions :

- Le territoire sera-t-il en capacité d'accompagner des parcours plus longs et plus exigeants ?
- Comment vont évoluer les besoins linguistiques dans les mois à venir ?
- Le décalage entre besoins et offre risque-t-il de s'accroître ?

L'un des enjeux pour l'année à venir sera donc de suivre finement ces évolutions et d'observer leurs impacts concrets sur l'offre de formation et les besoins constatés. Enfin, cette analyse met en lumière un point essentiel : l'évaluation linguistique, bien qu'indispensable, ne suffit pas à sécuriser les parcours. L'enjeu est désormais d'aller plus loin, en renforçant l'articulation entre les financeurs, les acteurs associatifs, et les structures d'accompagnement socioprofessionnel.



PROJETS «AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DE COMMUNAUTÉS RURALES À TRAVERS LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES» ET «ACTION POUR L'HABITAT»

Habitat-Cité accompagne l'Organisation des Jeunes Universitaires de Carrefour pour l'Avancement d'Haïti (OJUCAH) depuis 2017 pour la mise en place d'actions de réhabilitation de l'habitat local traditionnel et la transformation d'abris d'urgence en habitats durables et dignes.

Habitat-Cité et OJUCAH ont débuté aux côtés d'ATECO, FUNDASAL et CRAterre, en 2025 la troisième et dernière phase du projet "Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie avec et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes 2024-2027" (APH).

Contexte national

Depuis plusieurs années, Haïti traverse une crise profonde qui fragilise fortement les conditions de vie de la population. Cette situation s'est aggravée récemment, sous l'effet combiné de crises politique, sécuritaire, économique et environnementale.

La dégradation de la sécurité, notamment à Port-au-Prince, a entraîné une intensification des violences et des mesures exceptionnelles comme l'état d'urgence. En 2024, la démission du Premier ministre Ariel Henry a marqué un tournant, conduisant à la mise en place d'un Conseil présidentiel de transition chargé de rétablir la stabilité du pays.

Les conséquences pour la population sont majeures. Plus de 700 000 personnes ont été contraintes de fuir leur domicile, dont une majorité d'enfants, et se sont réfugiées en grande partie dans des zones rurales déjà fragiles, comme le Sud-Est. Les communautés d'accueil doivent faire face à une forte pression, avec des ressources limitées et des conditions de vie précaires.

Par ailleurs, la crise économique accentue les difficultés quotidiennes : hausse des prix, accès limité aux matériaux et au carburant, et perturbations des approvisionnements compliquent la vie des habitant-es comme la mise en œuvre des projets.

Enfin, les aléas climatiques – fortes pluies, sécheresses – aggravent encore la situation en fragilisant les cultures et les infrastructures.

Dans ce contexte, l'action des acteurs locaux, comme nos partenaires OJUCAH et ATECO, est essentielle pour soutenir les communautés et renforcer leur résilience face à ces multiples défis.

Partenaires : OJUCAH, ATECO, FUNDASAL, CRAterre

Lieux d'intervention : La Vallée de Jacmel et de Baint

Bénéficiaires directs : 1 organisation locale : OJUCAH ; 1 mutuelle de solidarité des artisan-es du bâtiment : MUSOTEC ; 55 artisan-es du bâtiment ; 450 habitant-es

Bénéficiaires indirects : 2200 habitant-es dans la commune de La Vallée de Jacmel, 4950 habitant-es dans la commune de Baint

Bailleurs : Fondation pour le Logement des Défavorisés, Agence Française du Développement, Fondation RAJA, Fondation Luciole

Projets et actions menées

CAPITALISATION ET PERSPECTIVES

Depuis avril 2025 et pour une durée d'un an, un processus de capitalisation est en cours. Il s'inscrit dans la continuité d'un engagement de long terme mené depuis 2017 en Haïti dans les communautés rurales de La Vallée de Jacmel et de Baint. Ce travail prolonge les deux cycles triennaux des projets AMHA (avril 2022 – mars 2025) et SIVUL (avril 2019 - mars 2022), avec une ambition renouvelée : tirer les enseignements de ces années de projets afin de mieux préparer l'avenir.

L'un des objectifs de cette nouvelle phase a pour objectif de capitaliser près de neuf années d'expérience sur le terrain. Autrement dit, il s'agit d'analyser ce qui a été accompli et d'identifier les pistes pour pérenniser les actions engagées au bénéfice des communautés rurales. Dans ce cadre, un travail d'analyse collective a été mené avec les habitant-es, les partenaires locaux et les organisations impliquées.

Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un « plan de stratégie de fin de projet et perspectives », qui permet de définir les priorités pour la suite, d'anticiper la fin du projet et d'identifier les points à améliorer. Ce travail s'est appuyé sur des temps d'échanges au sein des communautés et des ateliers participatifs d'autodiagnostic avec les partenaires.

Par ailleurs, des entretiens ont été réalisés avec les bénéficiaires, les artisan-es et les partenaires afin de recueillir leurs retours d'expérience. Ce travail d'écoute est essentiel pour mieux comprendre l'impact du projet et orienter les actions futures.

Enfin, un travail de structuration a été engagé avec la consolidation d'une base de données recensant l'ensemble des bénéficiaires et des actions menées depuis le début du projet.

Dans cette dynamique, des supports de capitalisation ont été développés pour rendre visibles les actions



menées et valoriser l’engagement des familles ainsi que le rôle des acteurs locaux. Ils permettent de mieux comprendre les différentes dimensions du projet, qu’il s’agisse des techniques de construction locales, de l’égalité de genre, de la protection de l’environnement, de l’économie solidaire ou de la participation citoyenne.

Ces outils contribuent également à structurer et transmettre les approches développées, notamment les Techniques Constructives Locales Améliorées (TCLA), l’approche de genre et les pratiques environnementales liées à l’agriculture syntropique et au reboisement. Cette phase de capitalisation constitue ainsi un appui important pour partager les apprentissages et renforcer les pratiques au sein des communautés.

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES POUR LA COMMUNAUTÉ

Par ailleurs, au cours de cette année, des résultats concrets et visibles ont été produits dans les communautés rurales de La Vallée de Jacmel et de Bainet, tout en générant des impacts durables sur la vie des habitants, le développement des compétences locales et la sensibilisation à l’environnement et à l’égalité de genre.

Plusieurs actions illustrent l’engagement des populations et les bénéfices du projet. Une fresque murale participative a été réalisée par un groupe de jeunes filles impliquées dans un club de genre, mettant en lumière leur créativité et leur rôle actif dans la vie communautaire. Un château

d’eau a été installé dans un espace public, améliorant l’accès à l’eau pour tous, et cinq maisons sont en cours de réhabilitation en utilisant les Techniques Locales Améliorées (TCLA), dont trois sous la forme des chantiers-écoles.

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES

Le projet a permis de développer les compétences des habitants à travers des formations pratiques. 30 artisan-es ont été formés et ont appris à entretenir et réparer leur logement. Des ateliers ont également été organisés dans les écoles et au sein des communautés pour sensibiliser aux techniques de construction locales, à l’agriculture durable et à la protection de l’environnement, touchant particulièrement un public jeune.

En parallèle, la Mutuelle de Solidarité (MUSOTEC) a été renforcée grâce à une formation en gestion pour 15 membres et à la mise en place d’un fonds de soutien. Cet appui permettra d’élargir l’accès aux habitant-es, avec 50 nouveaux membres attendus, portant le total de 47 à 100 membres, et de faciliter l’accès au crédit tout en renforçant les solidarités locales.

ACTIONS EN FAVEUR DE L’ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L’initiative a soutenu le développement durable grâce à la création de 9 forêts comestibles, à la fois familiales et communautaires, alimentées par une pépinière active tout au long du projet. Plus de 6 500 arbres fruitiers et forestiers ont été plantés, contribuant à la restauration des écosystèmes et à la diversification des ressources alimentaires. Des formations en agriculture syntropique ont renforcé les connaissances locales, avec un focus particulier sur les femmes devenues référentes dans leurs communautés.

Ces activités démontrent que des solutions locales, portées par les habitant-es eux-mêmes, peuvent contribuer à construire des modèles agricoles résilients et respectueux de l’environnement, tout en valorisant le rôle central des femmes et des jeunes dans le développement de leur territoire.

IMPLICATION DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES

Le projet met les femmes et les jeunes filles au cœur de l’action. Trois femmes ont été formées pour devenir des expertes locales en agriculture durable, tandis qu’une trentaine de jeunes filles ont participé activement à des activités éducatives et de sensibilisation dans le cadre d’un Club de genre “Club Tifi”. Ces actions ont favorisé leur autonomie, renforcé leur confiance et leur rôle dans la communauté, notamment sur les questions d’égalité de genre.

CHIFFRES CLÉ :

- 1 château d’eau installé dans l’espace publique pour l’approvisionnement de l’eau à la communauté à Basanique
- 1 fresque murale participative créée par un groupe de filles participant d’un Club de genre (Club Tifi), dans un espace public destinée à l’hygiène communautaire
- 2 échanges de pratiques avec des organisations agricoles et paysannes : Association des Paysans de Vallue et Jardin Botanique au Cayes
- 3 femmes expertes formées sur les bases de l’agriculture syntropique
- 5 maisons réhabilitées dont 3 sous la forme de chantiers d’apprentissage
- 9 forêts comestibles développées (2 communautaires et 7 familiales)
- 27 personnes ont participé à des ateliers pour apprendre à fabriquer du compost Bokashi et des pesticides naturels.
- 30 artisans bricoleurs formés pour réparer et entretenir des logements
- 6 523 arbres fruitiers et forestiers ont été plantés dans les forêts communautaires et d’autres espaces



PROJETS «PRODUCTION SOCIALE COLLECTIVE DE L'HABITAT AU SALVADOR» ET «ACTION POUR L'HABITAT»

Habitat-Cité et FUNDASAL ont débuté aux côtés d'OJUCAH, CRATERRE et ATECO en 2025 la troisième et dernière phase du projet "Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie avec et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes 2024-2027" (APH) et la dernière année du second projet triennal "Production sociale collective de l'habitat au Salvador 2023-2025" (PROSOC).

CONTEXTE NATIONAL

Le projet PROSOC intervient dans un contexte de crise du logement et d'inégalités urbaines au Salvador, avec un déficit estimé entre 400 000 et 500 000 logements. De nombreuses familles vivent dans des conditions précaires, notamment dans des logements informels ou partagés, comme les « mesones », où cohabitent plusieurs ménages avec peu d'intimité et un accès limité aux services essentiels. Les faibles revenus, souvent issus du secteur informel, rendent l'accès à un logement décent particulièrement difficile, surtout pour les femmes.

Les transformations urbaines et certains projets immobiliers entraînent des expulsions et une hausse des loyers, réduisant l'accès au logement abordable. Sur le plan politique et économique, le renforcement du pouvoir exécutif, la dépendance aux financements extérieurs et aux transferts de la diaspora, ainsi que les contraintes réglementaires sur la société civile, accentuent les difficultés des ménages et limitent l'action des collectivités locales.

Par ailleurs, les services publics tels que la santé et l'éducation connaissent des baisses de ressources et un accès inégal pour la population. Les risques environnementaux liés au changement climatique (pluies intenses, inondations, impacts sur les ressources en eau) aggravent encore la vulnérabilité des communautés les plus défavorisées.

Dans ce contexte complexe, les besoins en matière de logement, de services de base et de soutien communautaire restent importants, soulignant l'importance d'initiatives locales capables d'apporter des solutions durables et adaptées aux réalités du terrain.

“PRODUCTION SOCIALE COLLECTIVE DE L'HABITAT AU SALVADOR” (PROSOC)

Cette phase du projet se concentre sur la construction de 26 maisons en utilisant la technique du torchis dans le quartier de Cuna de la Paz et la mise en œuvre d'actions sociales et organisationnelles pour renfor-

cer le tissu social des communautés, la finalisation de la conception architecturale et urbanistique du projet pour la communauté de Bendición de Dios et l'accompagnement à l'autogestion de la communauté de Villa Venecia. Habitat-Cité et FUNDASAL accompagnent ensemble les trois communautés depuis 2020.

Partenaire : FUNDASAL

Lieux d'intervention : Cuna de la Paz, Bendición de Dios, Venecia

Bénéficiaires directs : 159 familles dont 39 familles dans le quartier Cuna de la Paz, 88 familles dans le quartier Bendición de Dios et 32 familles dans le quartier de Venecia

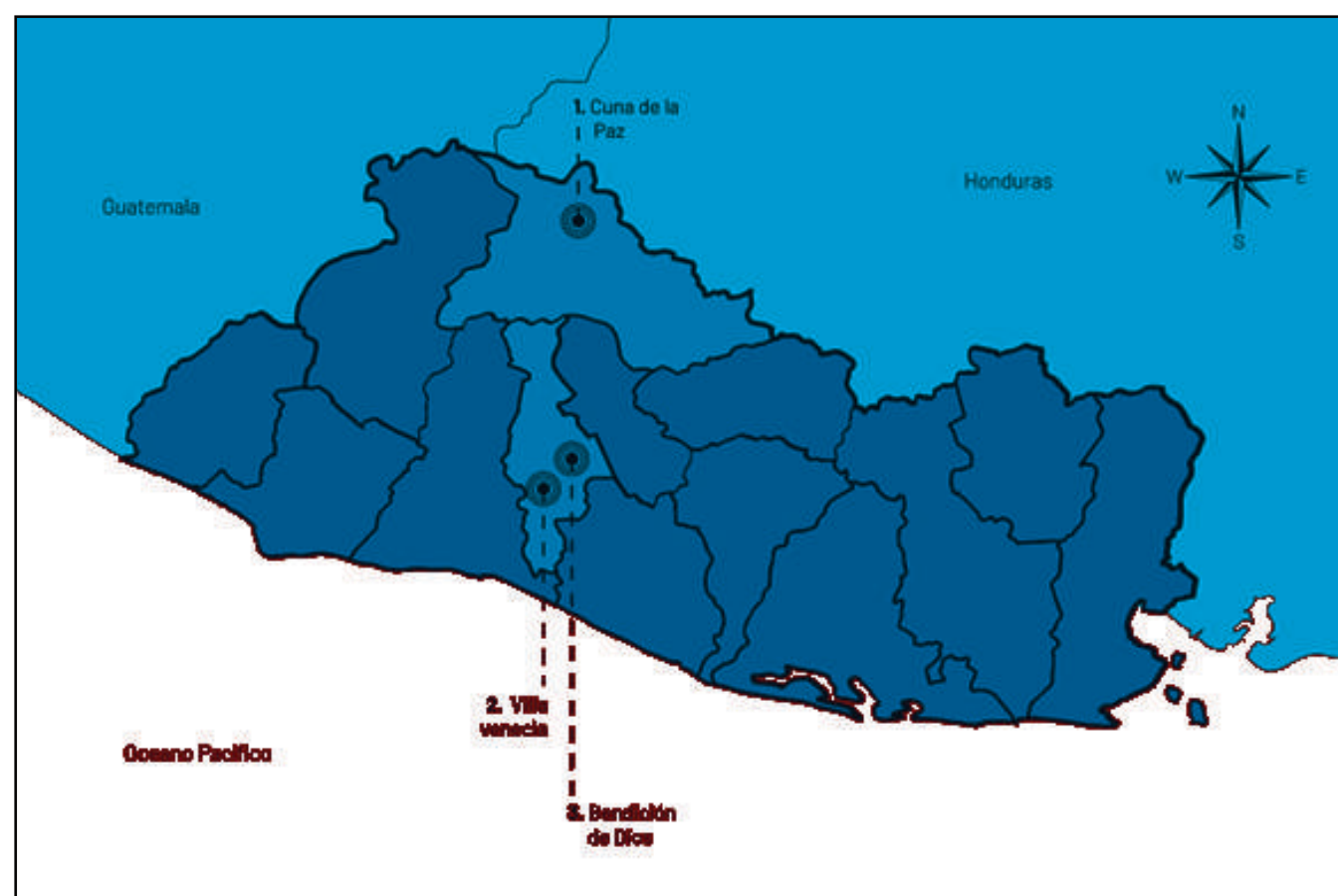
Bénéficiaires indirects : 7039 habitant-es des communautés voisines du quartier de Cuna de la Paz

Bailleurs : Fondation pour le Logement des Défavorisés, We effect, Misereor, FUNDASAL

HABITAT ET RENFORCEMENT COMMUNAUTAIRE

Entre 2023 et 2025, 16 logements ont été construits à Cuna de la Paz, dont 4 en 2025, grâce à un système préfabriqué en quinchá, réduisant les délais de construction et garantissant le respect des calendriers. Ces logements offrent aux familles des conditions dignes, sûres et anti-sismiques, avec accès aux services de base. Les familles ont été formées aux pratiques environnementales et ont réalisé des actions concrètes sur leurs parcelles et dans les espaces communs, comme la production de compost, l'installation de barrières végétales et l'entretien des systèmes d'eaux usées, renforçant l'appropriation environnementale, la gestion collective et la co-responsabilité.

Le projet a également consolidé l'organisation et la gouvernance communautaire. À Cuna de la Paz, les coopératives ACOVICUPA et ACOVIAMET ont renforcé leurs structures, leurs mécanismes financiers et leur gestion autonome, avec un Conseil unique pour la gestion de l'eau, le suivi des assemblées générales, le tirage au sort pour l'attribution des logements et la formation des organes de direction. À Bendición de Dios, l'ADESCO – une association de développement communautaire – a été accompagnée à travers une formation au leadership et la création de six groupes de travail qui ont donné lieu à 35 journées d'activités collectives, incluant le nettoyage, l'entretien et l'aménagement d'aires de jeux, favorisant la participation des femmes et des jeunes. La communauté a également présenté une initiative à l'ACNUR (Agence des Nations Unies pour les Réfugiés) pour équiper la maison communale et amelio-



rer les espaces verts, consolidant sa capacité à gérer des projets collectifs avec des partenaires externes.

À Villa Venecia, les membres de la coopérative ont été intégré à l'ECOTEC, une structure créée par FUNDASAL pour partager et améliorer les techniques de construction locales entre différentes communautés locales. L'organisation de campagnes de nettoyage et la création d'un jardin potager ont sensibilisé la communauté à la protection de l'environnement. Sept journées éducatives ont abordé le changement climatique, l'utilisation de matériaux locaux et la construction participative, tout en renforçant les compétences pratiques et la cohésion sociale.

GENRE ET LEADERSHIP

Le diagnostic participatif de genre mené à Cuna de la Paz et Bendición de Dios a permis d'identifier les inégalités structurelles et de définir des thèmes prioritaires : propriété foncière, utilisation des espaces collectifs, sécurité communautaire, gouvernance, économie familiale et violences de genre. Ces diagnostics ont posé les bases de futures actions concrètes pour renforcer l'égalité et améliorer les conditions de vie des femmes.

Dans les deux communautés, les femmes ont joué un rôle central dans l'organisation, la direction des coopératives et de l'ADESCO (les associations de développement communautaire), ainsi que dans la participation aux décisions et aux activités collectives. Bien qu'elles



continuent de supporter une charge de travail plus importante que les hommes au sein des instances communautaires, leur autonomie, leur prise de parole et leur participation active ont été renforcées. Certaines femmes de Cuna de la Paz ont même développé des activités économiques à partir des connaissances acquises, contribuant à leur indépendance financière et à la réduction de la violence économique.

Les principaux défis identifiés concernent la promotion de la co-responsabilité dans les soins, la formation continue sur les droits des femmes, l'engagement des jeunes et enfants, et le travail sur les nouvelles masculinités afin d'assurer l'équité dans la participation aux instances communautaires.

PARTICIPATION DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Le projet a encouragé la participation active des enfants, adolescents et jeunes de Bendición de Dios aux diagnostics communautaires, à la planification et au suivi du plan d'action, ainsi qu'aux activités récréatives et sportives. Cette inclusion a permis d'identifier leurs besoins, risques et priorités, renforçant leur reconnaissance comme acteurs clés de la communauté.

Les initiatives d'amélioration des espaces communs, de nettoyage, d'entretien des espaces verts, de rénovation des aires de jeux, de désherbage et de prévention des nuisibles, ont contribué à réduire les risques sanitaires et environnementaux affectant particulièrement les jeunes. Les formations sur les cartes de risques ont renforcé la prévention et la préparation face aux situations d'urgence.

L'élaboration participative du Plan d'action communautaire, centrée sur la protection des enfants et des adolescents, le logement et les infrastructures, ainsi que la santé, guidera la gestion communautaire future. Par ailleurs, des actions psycho-sociales, menées en coordination avec l'Université du Salvador (UES) et soutenues par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), ont participé à l'amélioration du bien-être émotionnel et social des jeunes.

RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE ET INITIATIVES PRODUCTIVES

Dans le cadre du projet à Cuna de la Paz, le Fonds communautaire pour l'amélioration économique (SECOME) a été mis en place et est géré par le Comité des initiatives économiques, avec des règles claires de gestion et d'utilisation. Ce fonds renouvelable bénéficie d'abord à 10 associées, avec une projection d'extension progressive à 39 familles, offrant un financement solidaire et réduisant la dépendance aux prêteurs informels pratiquant des taux élevés de remboursement.

Des conseils ont également été fournis pour soutenir



Partenaire : FUNDASAL, CRAterre, OJUCAH, ATECO

Lieux d'intervention : communautés de Potrerillos, Yomito et Campanero, Département de Usulután.

Bénéficiaires directs : 139 habitant-es dont 104 habitant-es à El Potrerillo, 20 habitant-es à Yomito et 15 habitant-es à Campanero

Bénéficiaires indirects : 962 habitant-es dont 335 habitant-es à El Potrerillo, 408 habitant-es à Yomito et 219 habitant-es à Campanero.

Bailleur : Agence Française de Développement, MISEREOR, Manos Unidas, Gloria de Kriete, FUNDASAL

les initiatives productives individuelles et collectives, validées lors des assemblées générales. Parmi les actions prévues, la relance de la location de la salle communautaire permettra de générer des revenus pour l'entretien des espaces communs et la viabilité financière des coopératives. De plus, le potentiel touristique de la région de La Palma, proche de la frontière avec le Honduras, a été identifié comme une opportunité pour le développement d'initiatives productives futures.

"ACTIONS D'AMÉLIORATION DES LIEUX D'HABITAT ET DU CADRE DE VIE AVEC ET POUR DES FEMMES EN SITUATION PRÉCAIRE EN AMÉRIQUE CENTRALE ET AUX CARAÏBES 2024-2027" (APH)

Cette troisième phase du projet se concentre sur une approche intégrée combinant amélioration de l'habitat, renforcement communautaire, promotion du leadership féminin, participation des jeunes générations et développement d'initiatives économiques locales.

HABITAT ET RENFORCEMENT COMMUNAUTAIRE

En 2025, les actions ont été marquées par l'avancement significatif du diagnostic situationnel avec une approche de genre dans les trois communautés accompagnées à Campanero, Yomito et Potrerillos. Ce diagnostic a été conçu comme un outil stratégique à court, moyen et long terme pour orienter les interventions, renforcer les capacités communautaires et alimenter de futures initiatives. Le processus a mobilisé des équipes pluridisciplinaires et des femmes leaders locales, renforçant leur rôle dans la production de connaissances. Les premiers résultats mettent en évidence des enjeux importants liés à l'accès à l'eau, à l'assainissement, à la qualité des logements et à la répartition des rôles de



genre. Les résultats des diagnostics sont actuellement en phase d'analyse.

En parallèle, des solutions concrètes d'amélioration des conditions d'habitat ont été mises en œuvre, à travers des projets complémentaires et des dynamiques communautaires renforcées. Des travaux ont été réalisés avec plusieurs partenaires, incluant la construction et l'amélioration de latrines écologiques. À ce jour, dix latrines ou toilettes sèches ont été achevées. Ces actions ont été accompagnées de sessions de sensibilisation sur leur utilisation et leur entretien, favorisant leur appropriation par les familles bénéficiaires.

Par ailleurs, des formations techniques ont été mises en œuvre, notamment autour de l'utilisation de peintures minérales et des techniques de construction en terre. Ces apprentissages ont été appropriés et répliqués par les participantes dans leurs communautés, témoignant d'un renforcement des capacités locales.

Au niveau organisationnel, les processus communautaires ont été consolidés. À Campanero, l'ADESCO (l'association de développement communautaire) a obtenu sa reconnaissance officielle et un nouveau projet d'amélioration des infrastructures sanitaires collectives est en cours de conception de manière participative. À Potrerillos, un accompagnement est en cours pour la gestion de tensions internes liées à la gouvernance du Comité de l'eau, à travers l'organisation d'une assemblée communautaire visant à renforcer la transparence et le dialogue.



GENRE ET LEADERSHIP

Le projet a continué à promouvoir activement le leadership des femmes, notamment à travers la deuxième rencontre nationale des femmes bâtisseuses, organisée en septembre 2025. Cet événement a permis de consolider une dynamique nationale autour du rôle des femmes dans la construction et l'amélioration de l'habitat. Les participantes ont échangé sur les défis rencontrés, notamment les discriminations et pratiques sexistes dans le secteur de la construction, et ont travaillé collectivement à la définition des valeurs, principes et axes de travail d'un réseau national.

La rencontre a également favorisé la structuration de ce réseau, avec la mise en place d'une organisation par territoires, la planification de rencontres régulières et la création d'outils de communication. Des activités pratiques solidaires ont été réalisées, renforçant les compétences techniques et la cohésion entre participantes.

En parallèle, des actions de sensibilisation aux questions de genre, de participation citoyenne et de prévention des violences ont été poursuivies dans les communautés, incluant la prise en charge de situations de violence psychologique et l'exclusion des agresseurs des espaces collectifs.



PARTICIPATION DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

La participation des enfants et des jeunes a été intégrée de manière transversale aux activités du projet. Lors de la rencontre nationale des femmes bâtisseuses, les enfants ont participé à des activités ludiques et éducatives, incluant la réalisation d'un sociogramme sur les charges de soin assumées par leurs mères, permettant de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de genre.

Au niveau local, plusieurs initiatives ont été développées, telles que des ateliers sur les compétences de vie, les droits des enfants et l'usage des réseaux sociaux, impliquant notamment des groupes de jeunes filles. Des démarches sont également en cours pour renforcer les collaborations avec des établissements éducatifs locaux.

RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE ET INITIATIVES PRODUCTIVES

Les activités productives, en particulier les jardins potagers scolaires et familiaux, ont connu des avancées significatives. De nouvelles parcelles ont été mises en place, notamment à Campanero, où 7 nouveaux jardins potagers ont été créés avec un accompagnement technique et des infrastructures adaptées. Dans les différentes communautés, les récoltes sont en cours

et témoignent d'une participation active des femmes et des jeunes. Un travail de suivi est en cours afin d'évaluer la pérennité et les impacts de ces initiatives, notamment en termes de consommation familiale, d'échanges communautaires et de génération de revenus.

En parallèle, les SECOME (Fonds communautaire pour l'amélioration économique) ont connu des avancées significatives, notamment à travers l'organisation d'assemblées informatives et de réunions avec les participantes, l'identification et l'accompagnement de femmes entrepreneures, dont 25 femmes à Campanero, ainsi que la création de nouveaux groupes d'épargne dotés de règles de fonctionnement internes. Un suivi des premiers cycles d'épargne et de crédit a également été assuré, parallèlement à des échanges d'expériences avec d'autres territoires afin de favoriser la réplique du modèle. Ces dispositifs contribuent ainsi à renforcer l'autonomie économique des femmes et leur capacité à développer des initiatives productives locales.

CHIFFRES CLÉS 2025:

- 4 logements ont été construits à Cuna de la Paz
- 10 latrines ou toilettes sèches ont été achevées
- 35 journées d'activités collectives (nettoyage, entretien et aménagement d'aires de jeux) favorisant la participation des femmes et des jeunes ont été réalisées à Bendicion de Dios



PROJET « HABITAT ET AUTOGESTION : OUTILS POUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX À ANORÍ, ANTIOQUIA »

Lancé en août 2024, le projet « Habitat et Autogestion : outils pour la construction de la paix en Colombie – Anorí, Antioquia » (HACPA) s'est poursuivi et a développé ses activités tout au long de l'année 2025. Après une phase de prospection menée en 2023, qui a permis d'identifier les signataires de l'accord de paix et anciens combattant-es des Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée du peuple (FARC-EP) qu'Habitat-Cité souhaitait accompagner, les équipes ont engagé en 2024 un travail de co-construction du projet avec le partenaire local, la Federación de Economía Solidaria Efraín Guzmán (FESEG).

Depuis 2024, ce projet a bénéficié du soutien de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, à travers l'octroi d'une subvention. Cette première année a permis de poser les bases de la collaboration avec les communautés locales et de mettre en œuvre les premières activités, qui ont été consolidées et développées en 2025.

Contexte national

En 2025, la Colombie a évolué dans un contexte national complexe, marqué par des défis économiques, politiques et sécuritaires qui continuent d'affecter particulièrement les territoires ruraux. Sur le plan économique, le pays fait face à d'importantes pressions budgétaires. Le déficit public s'est creusé et la dette reste élevée, limitant la capacité de l'État à financer certaines politiques sociales et de développement. L'absence d'accord politique autour d'une réforme fiscale a conduit le gouvernement à déclarer un état d'urgence économique à la fin de l'année afin de mettre en place de nouvelles mesures fiscales.

La situation politique demeure marquée par une forte polarisation, rendant difficile l'adoption de réformes structurelles importantes et la construction de réponses concertées aux défis économiques et sociaux du pays.

Par ailleurs, près de dix ans après la signature de l'accord de paix de 2016, la violence liée au conflit armé persiste dans plusieurs régions. La Colombie compte aujourd'hui plus de 7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et les déplacements forcés ont encore augmenté en 2025. Malgré certains progrès dans la réintégration des anciens combattants, la mise en œuvre complète de l'accord de paix reste un défi majeur.

Dans la municipalité d'Anorí, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée en 2025, avec des attaques armées récurrentes et l'instauration de couvre-feux. De nombreuses familles signataires de l'accord de paix ont quitté l'Espace Territorial de Formation et de Réincorporation (ETCR) de La Plancha pour s'installer dans

Partenaire : Federación de l'Economie Solidaire Efraín Guzmán

Lieux d'intervention : Anorí, Antioquia

Bénéficiaires directs : 75 signataires de l'accord de paix et leurs familles

Bénéficiaires indirects : 13 400 signataires des accords de paix en cours de réincorporation

Bailleur : Fondation pour le Logement des Défavorisés, VIVA (entreprise de logement d'Antioquia), SENA (Service national colombien de l'apprentissage)

le centre urbain ou dans d'autres zones, en raison de l'insécurité et des conditions de vie précaires dans le campement.

Projet Habitat et autogestion : Outils de construction de la paix en Colombie – Anorí Antioquia (HACPA)

Le projet, porté par Habitat-Cité et la Fédération Efraín Guzmán, vise à améliorer les conditions de vie de familles signataires de l'accord de paix à Anorí (Antioquia) et à contribuer à la construction de la paix en Colombie. Il accompagne 28 familles à travers un projet pilote d'habitat basé sur l'auto-construction assistée, qui encourage l'organisation communautaire et la gestion collective du logement. À terme, cette initiative a également vocation à servir d'exemple pour d'autres territoires.

Le projet prévoit la construction des premiers logements sur le terrain « La Manga », dans le village de Villa Fátima à Anorí, à travers un processus participatif impliquant directement les familles bénéficiaires. Il vise également à renforcer les capacités d'organisation et de gestion des familles participantes et du collectif communautaire COOMULDESNA. Enfin, des actions de plaidoyer sont menées afin de soutenir l'amélioration durable des conditions d'habitat des signataires de l'accord de paix et d'assurer la continuité et le développement du projet.

HABITAT

En 2025, le projet d'habitat a connu des avancées importantes dans sa phase de préparation et de mise en œuvre. La conception architecturale et urbanistique du site de La Manga a été réalisée avec la participation des futures familles habitantes et en coordination avec les partenaires institutionnels et techniques, notamment

la Fédération Efraín Guzmán, le Conseil National de Réincorporation et VIVA Antioquia (Entreprise de logement d'Antioquia). Après plusieurs étapes de travail et d'ajustements techniques, les plans définitifs ont été finalisés en octobre 2025 et transmis pour l'obtention des permis de construire.

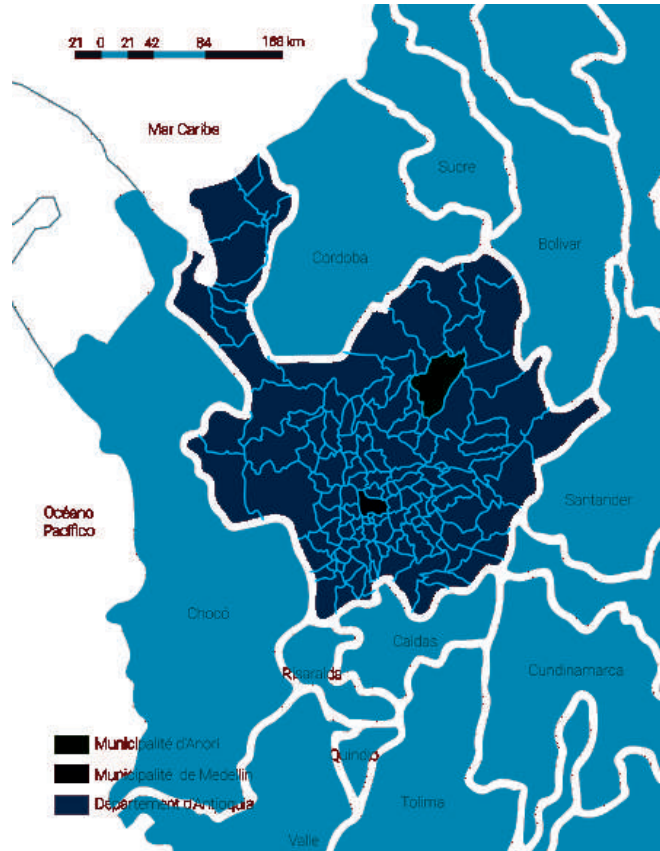
Parallèlement, les travaux préparatoires du site ont été réalisés à partir de septembre 2025 : l'amélioration de la voie d'accès, l'élargissement de la route interne, la construction du campement du chantier avec des installations sanitaires, les travaux de topographie et de terrassement, et l'installation provisoire de l'eau et de l'électricité. Ces étapes ont permis de préparer les conditions nécessaires au démarrage des constructions.

La construction des deux premières maisons a débuté le 17 septembre 2025. À la fin de l'année, elles étaient achevées à 99 %, leur finalisation étant prévue début janvier 2026. Le chantier s'appuie sur un modèle d'auto-construction assistée, avec la participation active de 18 familles bénéficiaires qui contribuent régulièrement aux travaux communautaires. Les familles sont intervenues en tant qu'assistants de chantier en respectant les journées communautaires de deux jours par semaine établies. Les référents locaux ont été chargés du contrôle de la participation, ainsi que de l'enregistrement des achats et de la gestion des matériaux dans l'entrepôt sur place. Ce processus permet non seulement d'avancer dans la construction des logements, mais aussi de renforcer l'organisation collective et les compétences des familles impliquées.

AUTOGESTION

En 2025, le projet a poursuivi son travail de renforcement des capacités d'organisation et de gestion des familles participantes. Des temps de travail collectifs ont été organisés régulièrement avec les partenaires afin de suivre l'avancement du projet, partager les résultats et assurer un suivi transparent des activités et des ressources.

Le projet a également permis de développer des partenariats avec des institutions locales, notamment le Service



national de l'apprentissage (SENA), afin de proposer des formations techniques aux familles bénéficiaires et à la communauté. En 2025, plusieurs formations ont été réalisées, notamment sur l'utilisation de machines de chantier et la réalisation de dalles. D'autres formations liées directement à l'auto-construction sont prévues pour la suite du projet.

En parallèle, des actions ont été menées pour renforcer la participation communautaire et l'intégration locale. Les familles ont pris part à des journées de travail collectif pour améliorer la voie d'accès au terrain et les infrastructures du village de Villa Fátima. Des ateliers de photographie ont également été organisés avec des enfants et des jeunes afin de favoriser la participation et la communication au sein de la communauté.

Ces initiatives contribuent à renforcer l'organisation collective des familles et à développer des liens de confiance avec la communauté locale.

PLAIDOYER ET PARTENARIATS

En 2025, un travail important de coordination institutionnelle a été mené afin de soutenir le développement du projet. Un comité de gestion a été mis en place, réunissant la Mission de vérification des Nations unies, le CNR, la Fédération Efraín Guzmán et Habitat-Cité. Ce comité a permis de renforcer le dialogue avec les institutions publiques et les partenaires clés, notamment la mairie d'Anorí, le Ministère du Logement, l'Agence pour la Réincorporation et la Normalisation Nationale, VIVA



et le Service national de l'apprentissage. Plusieurs réunions de travail ont été organisées au cours de l'année, aboutissant à la création d'un groupe de suivi interinstitutionnel chargé d'accompagner l'avancement du projet.

Ces échanges ont permis de mobiliser différents appuis techniques et institutionnels, notamment pour la formation des bénéficiaires, l'accompagnement technique du projet et l'amélioration des infrastructures locales. La mairie d'Anorí s'est ainsi engagée à soutenir l'amélioration de la voie d'accès au terrain et la construction d'aqueduc locaux.

Parallèlement, des démarches ont été menées pour identifier de nouveaux partenaires financiers afin d'assurer la poursuite du projet. Bien que certaines demandes de financement n'aient pas abouti, ces actions ont permis d'identifier de nouvelles pistes de collaboration et de renforcer la visibilité du projet auprès d'acteurs publics et privés.

CHIFFRES CLÉ

- 2 maisons ont été construites grâce à la participation des familles et à l'accompagnement technique.
- 18 familles ont participé aux travaux communautaires
- 5 rapports de suivi ont ainsi été rédigés
- 7 formations/ateliers ont été réalisés



SOLIDARITÉ TRANSVERSE



GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉQUITÉ DE GENRE

Le groupe de travail sur l'équité de genre a vu le jour en plein Covid en 2020 et a pour vocation de réfléchir de façon transverse à l'amélioration des actions d'Habitat-Cité en matière de réduction des inégalités de genre. Alors que le pôle Solidarité internationale – amélioration de l'habitat avait déjà pour pratique d'intégrer le genre dans les projets, le pôle Asile, accès aux droits et insertion a pu initier plusieurs actions grâce à ce groupe de travail telles que :

- la conception d'un protocole pour la détection et la prise en charge des violences faites aux femmes
- des formations de l'équipe sur ce sujet
- la réalisation et la distribution de flyers multilingues indiquant les numéros d'urgence à contacter
- la recherche de financements spécifiques pour des consultations psychologiques à destination des femmes et filles

Le groupe s'est réuni régulièrement de 2020 à 2023 puis a été mis en veille. En 2022 et 2023, une stagiaire a travaillé en particulier sur la structuration du groupe à travers l'identification de priorités et objectifs pour la conception d'une feuille de route et sur l'intégration du genre au sein des pratiques organisationnelles et administratives de la structure, et non pas uniquement dans ses actions.

En 2025, le groupe de travail sur l'équité de genre a été relancé à travers 3 séances de travail réunissant les salarié-es volontaires. Ces séances ont permis de définir un nouvel objectif qui est de réaliser une évaluation de tout ce qui a été accompli par le groupe de travail ces dernières années ainsi qu'un auto-diagnostic sur le niveau d'intégration du genre dans les pratiques internes de l'association. Les séances de travail ont permis d'élaborer la grille d'auto-diagnostic à travers la définition de critères et de modalités d'évaluation.

Le travail d'auto-diagnostic sera réalisé en 2026.



PLAIDOYER

Accès aux droits

SUSPENSIONS ABUSIVES DES PRESTATIONS SOCIALES DE LA CAF

Cette année, Habitat-Cité a continué de s'engager activement aux côtés d'autres associations au sein du Collectif « Droits sociaux ». Suivant les constats remontés par les travailleurs sociaux et juristes membres, le collectif a identifié des axes de plaidoyer prioritaires pour débloquer des situations de rupture d'accès aux droits sociaux. Devant les dysfonctionnements répétés de la CAF, notamment les suspensions injustifiées de prestations et le manque de transparence dans les décisions, le groupe s'est mobilisé pour dénoncer la multiplication de ces situations pour les publics accompagnés. Au sein du collectif, Habitat-Cité a apporté plusieurs témoignages qui illustrent les situations de blocage rencontrées avec l'organisme social.

En juin 2025, une délégation du collectif a alerté la direction nationale de la CAF (CNAF) sur ces situations, provoquant le lancement d'un audit interne dont les résultats ont depuis été partagés. Fortes de ce premier échange, les associations réclament désormais la publication d'un document cadre pour harmoniser les pratiques des CAF et ont proposé aussi à la CNAF de travailler ensemble à l'amélioration des courriers envoyés aux usagers, souvent sources de confusion. Le collectif insiste également sur la nécessité de rendre accessibles les instructions internes, aujourd'hui opaques, et de soumettre à l'audit les décisions automatisées qui entraînent des ruptures de droits. En parallèle de ce plaidoyer, les associations poursuivent l'accompagnement juridique des personnes lésées et proposent à la CNAF de construire ensemble des solutions à partir de cas concrets.

BLOCAGES DE LA SOLIDARITÉ TRANSPORT

Habitat-Cité a fait le constat partagé avec d'autres associations de l'apparition de nombreux blocages dans les demandes de la Solidarité Transport auprès d'Île-de-France Mobilités. Dans l'objectif de comprendre les origines de ces blocages et les solutions qui pourraient être proposées, Habitat-Cité a également partagé au sein du Collectif "droits sociaux" des situations concrètes rencontrées par les personnes qu'elle accompagne. Ce témoignage a contribué à la compilation de cas individuels afin de démontrer le dysfonctionnement structurel observé par les travailleurs sociaux de plusieurs associations en aide aux personnes en situation de précarité.

SIGNATURES ET DIFFUSION DE PÉTITIONS

En 2025, Habitat-Cité a également apporté sa signature à plusieurs pétitions dénonçant des situations de rupture d'accès aux droits et des législations aux effets délétères sur le public qu'elle accompagne :

- Pétition contre la non-assistance de l'Etat aux personnes mal-logées, dénonçant les blocages persistants dans l'accès à l'hébergement et au logement social et aux voies de recours, portée par le Collectif Associations pour le logement
- Pétition contre la suppression des APL pour les étudiant·es étranger·ères extra-européens non boursiers, notamment portée par La Fondation pour le Logement et le Collectif des Associations pour le Logement
- Pétition « Nous, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, refusons de laisser détruire la santé et le social », contre les coupes budgétaires dans le secteur de la santé qui limite l'accès aux soins des plus précaires, portée par des travailleurs sociaux du secteur de la solidarité



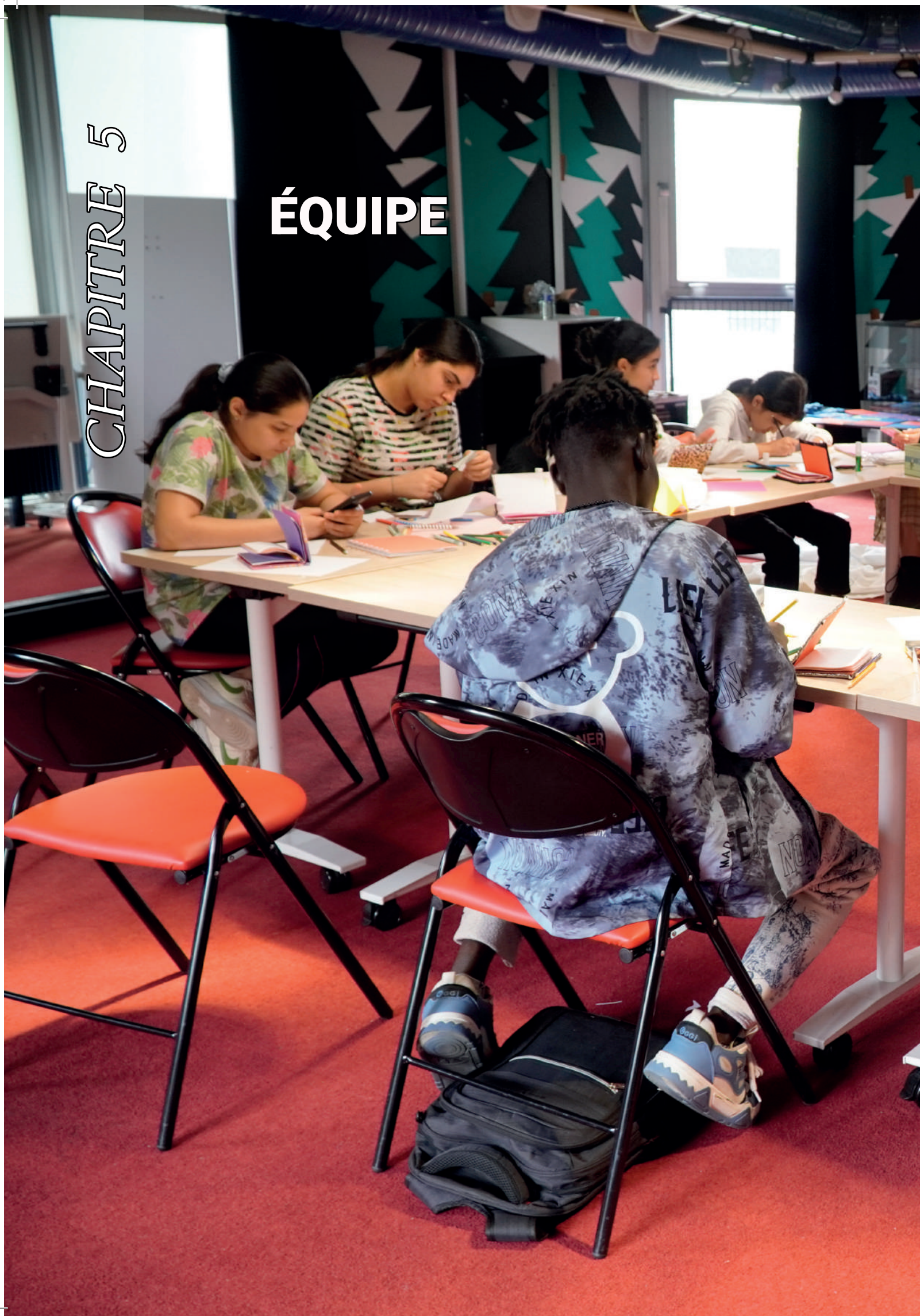
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Habitat-Cité a participé aux actions de plaidoyer menées par Coordination Sud en fin d'année 2025, notamment en envoyant des courriers aux sénateurs des principales formations politiques de sa circonscription, afin de les convaincre de défendre les amendements proposés par Coordination Sud pour rehausser le budget de l'Aide publique au développement et proposer des solutions pour financer ces dépenses, dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2026.

L'association a signé les courriers et lettres ouvertes rédigés par Coordination Sud et adressés au sénateur Matthieu Darnaud du groupe Les Républicains qui proposait de baisser le budget de l'ADP de 200 millions d'Euros supplémentaires.

Habitat-Cité et FUNDASAL ont débuté aux côtés d'OJUCAH, CRAterre et ATECO en 2025 la troisième et dernière phase du projet "Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie avec et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes 2024-2027" (APH) et la dernière année du second projet triennal "Production sociale collective de l'habitat au Salvador 2023-2025" (PROSOC).

ÉQUIPE

*Equipe salariée*

En France en 2025, L'équipe salariée d'Habitat-Cité est constituée de 16 salarié-es, soit 15 ETP :

- Amélioration de l'habitat - solidarité internationale : 3 ETP
- Pôle asile, accès aux droits et insertion : 5 ETP
- Pôle plateforme d'évaluation linguistique « Apprendre le français à Est Ensemble » : 4 ETP
- Fonctions support : 3 EPT

Une salariée est également en portage salarial et basée à Bogota, en Colombie.

Conseil d'administration et bénévoles

Le Conseil d'administration est composé de 8 administrateurs bénévoles.

Les bénévoles actifs sont au nombre de 18.

Collectifs et réseaux d'appartenance

Habitat-Cité est membre des réseaux suivants :

- Coordination Sud
- Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
- Collectif inter-associatif pour l'accès aux droits sociaux
- F3E
- Habitat Coalition International



Nos financeurs

Habitat-Cité tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble de ses financeurs pour leur confiance et leur engagement à ses côtés.





Crédits photos

Kathy Carreño
Assya Cayez
Lisette Soto
Stéphane Etienne
Angela González
Sarah Lorenceau



62, rue Vergniaud
75013 Paris
Tél. : 01 45 88 71 75
www.habitat-cite.org